

VI

Encore une excursion à St-Yrieix, cette fois en y allant par Brive. — Nouvelles remarques faites sur la route entre Périgueux et cette dernière ville. — Le train-poste. — Travaux d'art entre Objat et Pompadour. — Séjour à St-Yrieix. — La Nouaille, promenade aux environs. — Plaisance. — Route de La Nouaille à Excideuil ; quelques mots sur ce dernier chef-lieu de canton. — D'Excideuil à Périgueux. — La sériciculture. — St-Germain-des-Prés, domaine de M. Latronche. — Coulaures, Mayac. — Savignac-les-Eglises, exploitation de St-Privat. — St-Vincent-sur-l'Isle. — Sarliac. — Le plateau de Sorges, vignobles et plantations truffières. — Escoire. — MM. Lavareille, de Mahy et leurs successeurs. — Antonne.

Rien n'est implacable comme les agents d'affaires. On a beau leur représenter qu'on aimerait fort à rester chez soi, qu'on est malade, gravement indisposé tout au moins, hypochondriaque, absorbé par mille préoccupations, en face de travaux importants, on a beau leur répéter que la température est extrêmement désagréable, qu'on ne voudrait point aller patauger dans la boue, qu'on craint le froid, leur redire à satiété :

Voyez, la neige tombe et la terre est glacée !

ils s'acharnent après vous ; ils vous harcèlent, vous poussent, vous excèdent, et pour en finir au plus tôt avec leurs importunités, vous vous hissez en wagon et venez à eux en vous hérissant, en protestant, en vous défendant, sans doute ; mais enfin vous y venez, comme va le petit oiseau, bien malgré lui, tout tremblant, en essayant en vain de reculer, se jeter dans la gueule du serpent fascinateur, qui en fait

joyeusement sa proie. Nous sommes la nourriture de ces braves gens, qui nous flattent du reste, et même nous prodiguent leurs soins. Je ne leur en suis pas du tout reconnaissant, et je me plais à me les représenter comme des ogres qui me préparent artistement pour leur servir de pâture. C'est de l'ingratitude, me dira-t-on. C'est possible, après tout ; mais aussi pourquoi me forcent-ils, par leurs appels réitérés, à me mettre en chemin et à les aller trouver, quand je voudrais rester au coin du feu ! C'est, de leur part, un crime irrémédiable.

Allons, messieurs ! vous l'emportez ; j'obéis. La vapeur m'entraîne et je gagne St-Yrieix, mais en montant de Brive cette fois, afin de parcourir au rebours la route que j'ai suivie dernièrement. J'espère, de cette manière, passer de jour où j'ai passé de nuit. Cette pensée me sourit assez. Je regarde donc avec complaisance défilér devant moi le Lieu-Dieu, dont la chapelle qui reçut, pendant les guerres de Religion, le Saint-Sacrement, après la prise de Périgueux par les calvinistes, vient d'être restaurée et bénite de nouveau ; Saint-Laurent, dont l'église renferme la célèbre statue de la Vierge qu'on vénérât avant 1793, au monastère de La Garde, dans la capitale de la Dordogne ; Saint-Pierre qui, mettant à profit l'expérience de l'ouragan du 6 septembre, dont il faillit être victime, a ouvert aux eaux de nouvelles issues, a multiplié les aqueducs, en même temps qu'il construisait de nouvelles routes et plantait sa grande place du Marché, mais qui devrait bien terminer son église qui reste inachevée depuis trop longtemps. Je revois le limpide étang de Lardimalie sur le bord duquel se pressent des oiseaux aquatiques dans la vallée, pendant qu'au-dessus de lui M. Secrestat se remet à convertir de grands espaces en vignobles, au nez du phylloxéra qui, peut-être, trouvera son compte à cette imprudence, et prépare ses suçoirs pour profiter du festin qu'on lui apprête. Je remarque avec plaisir les créations nouvelles de fourrages

artificiels et les belles irrigations de M. de Montardy, dont les prés vont voir s'augmenter beaucoup leur production. Un peu plus loin, quoique nous soyons toujours en plaine, nous marchons si paisiblement que j'ai le temps de contempler à loisir le bourg de St-Crépin, dont nous sépare une simple barrière que ses habitants voudraient bien voir transformer en station. Je note en passant qu'il renferme plusieurs maisons à l'aspect seigneurial et je jette un long regard sur son église, étroit bâtiment dont le clocher consiste en un prolongement du mur du portail, disposition qu'on retrouve fréquemment en Périgord, et dont le sanctuaire est extérieurement surmonté d'un pavillon. Ce bâtiment, en forme de croix latine, est voûté en berceau, sauf le chœur, dont le haut se ferme par des arcs terminés en nervures se croisant à leur sommet. Ses deux chapelles latérales paraissent avoir été ajoutées après coup, et se soudent à la nef, l'une par un arc en plein cintre, l'autre par une porte ogivale étroite et basse. Rien de somptueux dans l'ameublement. Enfin, toutes les murailles, les dalles même, y sont dévorées par l'humidité qui les couvre d'une mousse verte et gluante. On ne saurait s'en étonner, car le village est rempli d'eau. On y découvre d'abord, en arrivant de la route, une grosse fontaine alimentant un vaste lavoir, puis une mare entretenue par des sources et toujours remplie. Enfin, tout-à-fait à côté du chemin de fer, le Manoire à sa seconde enfance, sorti de la retraite dans laquelle il s'ensevelit au-dessus, forme une île, en entourant un groupe de maisons de deux bras qu'il jette amoureusement autour d'elles. On s'empare de lui ; on le saigne aux quatre veines, ainsi que les tributaires qui viennent à son avance, et on les force tous à arroser, avant de rentrer dans leur lit, les prairies voisines que ces ondes pures vivifient et qui sont brillantes de santé, comparativement à d'autres situées tout près. Elles sont probablement, grâce à cette mesure énergique et intelligente, au nombre de celles qui, dans la commune et

dans le vallon, donnent jusqu'à cent quintaux métriques à l'hectare.

Milhac, Saint-Antoine avec son campanile qui ressemble à celui de Saint-Crépin, le renflement calcaire qui forme le point de partage des bassins de l'Isle et de la Vézère, sont franchis ; Azerat se déploie coquettement à nos yeux et nous allons séjourner un moment dans la gare de La Bachellerie, où je fume de colère pendant que notre machine, se reposant, laisse échapper sa vapeur en pure perte. A Condat, je considère l'usine du Lardin auprès de laquelle nous passons lentement, et je regrette, en voyant cette importante verrerie, qu'elle n'ait pas pris part à l'exposition universelle, où elle aurait remporté certainement une victoire honorable au pays. Terrasson m'attire et je brûle d'en tenter l'escalade, ce que je ferai peut-être un jour. Un peu plus loin, je constate avec plaisir que le château récemment bâti, sur le plan d'un castel féodal, presque à la limite de la Corrèze et de la Dordogne, est maintenant accompagné d'une ceinture de plantations qui lui manquaient et qui rehaussent sa physionomie. Nous traversons la Vézère, dont le pont à cinq arches, construit pour le passage de la route, en aurait bien assez de trois de dimensions ordinaires, si l'on n'avait voulu célébrer par ce luxe d'ouvertures la victoire de cette rivière sur la Corrèze, sa rivale, qu'elle vient d'engloutir deux ou trois lieues plus haut. J'examine attentivement la grande tranchée ouverte pour éviter un détour au chemin de fer, dans une colline schisteuse et le long des parois de laquelle l'eau suinte de toutes parts. La sole de la ligne, support des rails, est isolée des deux côtés de la montagne par un fossé revêtu de murailles maçonnées et ouvert de distance en distance. Après avoir dépassé ce travail intéressant on ne tarde pas à pénétrer dans la plaine, où l'on remarque encore de belles cultures de sarrasin, pour lequel on forme des meules où sont entassées déjà de nombreuses tiges, mais dont quelques-unes, qui penchent, dénotent une main

encore inexpérimentée. Des troupeaux de porcs vaguent au milieu des champs dépouillés de leurs récoltes, et j'ai le plaisir, en les considérant, d'avoir la preuve que la race indigène n'est point abandonnée. Elle paraît reprendre faveur au contraire, et une magnifique truie périgourdine brille au milieu de quelques sujets abâtardis, comme une perle au milieu des pourceaux.

Margarita ante porcos.

J'emploie ce proverbe ici dans un sens qui n'est pas le véritable, il est vrai ; je le sais, mais je rends ainsi bien ma pensée, et je loue le possesseur de cet animal, remarquable en son genre, de savoir avec tact choisir ses reproducteurs. Malheureusement il ignorera la haute approbation dont je l'honore en cette circonstance ; c'est triste pour lui ! Mais comme il ne se doutera de rien, cela ne saurait nuire à sa félicité. Pendant que je me délecte ainsi dans la contemplation du territoire de Brive et de son bétail, la soirée, qui marche plus rapidement que notre convoi, s'avance à grands pas et nous touchons à la station à ce moment indécis qui n'est plus le jour, qui n'est pas encore la nuit, et que l'on nomme *l'Entre chien et loup*.

Notre arrivée ne paraît émouvoir personne ; point de temps d'arrêt, point de contrôle avant la gare, pas la moindre lumière le long du quai de débarquement. Au *nœud de Brive*, comme parlent les ingénieurs amis des visées de M. de Freycinet, on paraît professer une grande amitié pour les voyageurs et comme avec ses amis on ne fait pas cérémonie, l'on ne se préoccupe nullement d'eux, en apparence du moins ; on leur laisse même toute liberté sans y prendre garde absolument. J'ai cherché quelqu'un à qui remettre ma carte, et enfin j'ai fini par la déposer entre les mains du chef des gares qui l'a prise avec un sourire qui semblait me dire : « Vous pouviez bien la

garder, que voulez-vous que j'en fasse ! Permis à vous d'aller et de venir, même de descendre en ville, si cela vous plaît ; que nous importe ! » C'est bien, mais gagner la ville ce n'est pas chose facile à un étranger la nuit, car les omnibus n'abondent pas. Je n'en ai vu qu'un seul et dont le conducteur était absent. De commissionnaire, pas l'apparence ! C'est peut-être là-dessus que compte la Compagnie et ce qui fait qu'elle ne se garde pas le soir contre les escapades. Mon intention d'ailleurs n'était pas d'aller arpenter les rues ou la Guierle. J'attendais le moment du départ pour Saint-Yrieix en maugréant contre ma malechance qui me faisait de nouveau traverser le Bas-Limousin dans les ténèbres. Demi-heure après mon arrivée, on a bien voulu me délivrer ma passe et m'annoncer que dans je ne sais combien de minutes, un siècle ! j'aurais place dans le train express, car pour prendre le train ordinaire, il n'y fallait pas songer. En attendant, on m'a renfermé, cette fois sous clef, comme un précieux trésor, dans une salle chauffée par un brasier que nous avons, un compagnon d'infortune et moi, renouvelé trois fois avant que le sifflet de la locomotive, arrivant de Toulouse, nous annonçât le moment de la délivrance.

« En voiture les voyageurs pour Saint-Yrieix, Limoges, Orléans, Paris ! » s'écrie une voix qui part de je ne sais où, car nous ne voyons personne. La porte de la prison s'ouvre et je me trouve seul dans une obscurité complète. Je ne sais où me diriger quand je heurte un homme d'équipe habitué sans doute à marcher solidement sans y voir, ou doué d'une vue de lynx ; il n'avait pas, en effet, la moindre lanterne. « Où est le train ? lui dis-je. — Là bas. » — Et il me montre au loin une lueur rouge vacillante et grosse comme nous paraît l'être une étoile de quatrième grandeur, ce qui prouve qu'elle est à distance raisonnable. Je me dirige à tâtons vers cet astre solitaire, et tout-à-coup je tombe sur une portière qui s'ouvre d'elle-même, mon visage s'étant inopinément

glissé entre elle et le panneau fixe. J'avais eu bon nez ! Je me précipite dans ce palais enchanté, c'est-à-dire dans ce compartiment éclairé, muni de bons coussins et d'une bouilloire et où je me trouve seul. La portière se referme en silence sous la main d'un employé, qui se garde bien de me demander où je vais. On dirait que nous sommes en Orient et que des muets sont à notre service, tant on est discret à la gare de Brive !

A peine suis-je installé que le convoi s'ébranle à grand bruit et à grande vitesse. Il pleut à torrents, mais cela ne dure pas et je puis voir en passant la Corrèze, puis la Vézère que nous traversons un peu plus haut que leur confluent ; puis plus rien. De gros nuages noirs couvrent le ciel, impossible de distinguer quoi que ce soit. Nous passons à toute vapeur ainsi devant Varetz et Bruck et arrivons bientôt à Objat où nous nous arrêtons une minute à peine. Le voile couleur d'encre devient moins sombre ; il passe au gris foncé, puis au gris ardoise, puis au gris clair et enfin finit par se dissiper entièrement, ne laissant plus d'autre ombre que celle que projette sur le sol un brouillard épais qui s'en élève et empêche d'en percevoir les détails. Ce brouillard lui-même se roule en flocons, puis disparaît et il fait un clair de lune splendide au moment où nous pénétrons dans le souterrain qui troue le mamelon sur lequel est assis le bourg de St-Solve. Ah ! quel spectacle admirable et fantastique au sortir de ce court tunnel, lorsque nous débouchons en pleine lumière ! C'est une succession de rampes audacieuses, où le chemin que nous suivons, collé, pour ainsi dire, aux flancs des coteaux, domine des abîmes ; c'est une série de viaducs effrayants de hauteur, au-dessous desquels apparaissent des villages dont le sommet des clochers n'atteint pas la clef de voûte des arceaux supportant l'étroit ruban de pierre sur lequel nous circulons ; ce sont des gorges étroites, des vallons rudes et sauvages, où les ruisseaux tombent en cascades, bon-

dissant et écumant sur des rocs de granit, en fuyant vers l'ouest, humiliés par les ponts hardis dont le tablier nous livre passage à 55 mètres au-dessus d'eux ! Cet amoncellement de travaux d'art, ce paysage tourmenté, sont terrifiants et magnifiques sous les rayons de l'astre des nuits. De quel étrange et sublime coup-d'œil doivent jouir ceux qui, descendant des plateaux de Lubersac et Pompadour, les aperçoivent tout-à-coup en plein jour ! C'est une véritable féerie ! Voici comment s'exprime à ce sujet une note présentée par la Compagnie d'Orléans à l'exposition, pour expliquer les plans en relief de cette partie de la voie que cette association soumettait à l'appréciation des connaisseurs, et qui lui ont valu de la part de MM. les jurés, à très juste titre, la plus flatteuse des distinctions :

« En descendant vers Brive, le coup d'œil change brusquement d'aspect, et on reste presque en extase devant le splendide panorama qui se déroule lorsqu'on débouche dans la vallée de Vignols, notamment depuis le grand viaduc de Pompadour jusqu'à Saint-Solve. C'est d'abord, à droite, la vallée qui s'encaisse de cascade en cascade en faisant serpenter capricieusement son rideau de verdure, puis au-delà de la vallée on aperçoit sur le premier plan les riches coteaux de Juillac, Chabrignac, St-Bonnet, Ayen, avec les débris de la vieille tour d'Yssandron, plantée comme un signal sur le point culminant. Puis sur le second plan les coteaux du Sarladais et du Cantal qui semblent se perdre dans l'horizon. Si la vue se porte dans la direction générale de la vallée, on voit d'abord le chemin de fer se cramponner aux flancs du coteau, en franchissant à pas de géant les profonds ravins de Rouchat, des Combes, de la Croix, de la Sagne, de Monteil, de Vignols et de Sarget, pour s'engouffrer ensuite dans le souterrain qui éventre le bourg de Saint-Solve, petit cône isolé qui ressemble à une citadelle élevée au milieu de la vallée. »

Le viaduc dit de Pompadour, bien qu'il en soit à 7 kilomètres et seulement à 2,500 mètres de la station de Vignols-St-Solve, est composé de huit arches de 25 mètres d'ouverture et présente un développement total de 285 mètres. Sa hauteur au-dessus du point le plus bas de la vallée est de 55 mètres ! Il est fondé sur le micaschiste et il a fallu souvent employer la mine pour régulariser le rocher ou pour enlever des blocs d'une stabilité douteuse. Sa largeur entre parapets est de 4 mètres 55, avec garage de 1 m. 90 de longueur au-dessus de chaque pile. La maçonnerie a été faite en moellons de granit tirés des carrières de Vignols, de micaschiste du Rouchat et de grès. La chaux provient des fours de Paviers (Indre-et-Loire). La dépense qu'a nécessitée cet ouvrage s'est élevée à 1,200,000 francs.

Le rapport sur les travaux des ponts et chaussées, déposé à la même occasion, mentionne après ce viaduc, sur le parcours compris entre Pompadour et St-Solve, les ouvrages suivants : Le mur de soutènement des Bardissières, le viaduc des Combes à trois ouvertures, dont la centrale, de forme elliptique, a 16 mètres de largeur ; le viaduc de la Sagne, en courbe de 500 mètres de rayon, composé de cinq arches de 20 mètres et atteignant une hauteur de 36 mètres ; les petits viaducs de la Croix et de Monteil, construits en grès rouge et présentant ensemble douze arches de 8 mètres ; le viaduc de Vignols, 12 arches de 20 mètres d'ouverture, 21 mètres de hauteur ; le viaduc de Sarget, cinq arches de 20 mètres d'ouverture, 24 mètres de hauteur, en courbe, comme le précédent, de 500 mètres de rayon. Enfin, le souterrain dont nous sortons, ayant 212 mètres 40 de longueur, établi pour deux voies, et soutenu par des contreforts en forme de tour. Le tout ensemble embrasse une longueur de 3,200 mètres, et, à cause des difficultés à vaincre, de la profondeur des fondations à faire, du mouvement des terres à réprimer, n'a pas coûté moins de 3,260,000 francs ou plus d'un million par

kilomètre ! C'est une magnifique preuve de ce que peut l'habileté de l'homme, et certes M. Liébaux, l'ingénieur qui a dirigé l'exécution de cette œuvre remarquable, a bien mérité le diplôme d'honneur qui lui a été accordé. On se demande même pourquoi la décoration n'a pas accompagné ce brevet si bien gagné. L'on doit admirer sans réserve, en regrettant seulement que l'on ait exécuté tant de hardis travaux sans leur donner une largeur suffisante pour deux voies. De pareils monuments devraient toujours être construits de manière à ce qu'on ne se trouve pas obligé de les retoucher à mesure que le trafic augmente, remaniement qui accroît la dépense dans de très notables et fâcheuses proportions.

Il est vrai qu'ici cet inconvénient est moins grand qu'ailleurs et que tout le feu d'artifice artistique que je viens de décrire restera sans grand résultat au point de vue de l'utilité. La pente, en effet, est tellement forte que d'Objat à Pompadour il faut gravir 316 mètres et que l'inclinaison moyenne sur ce parcours est souvent de 20 à 23 millimètres par mètre, si bien que les convois ont la plus grande peine à y circuler et que l'on ouvre une nouvelle voie de Brive à Limoges par la vallée de la Vézère, ce qui va réduire celle que nous suivons, pour ainsi dire, à l'état de chemin de fer départemental. Pourquoi ne s'est-on pas en premier lieu porté plus à l'ouest ou bien à l'est ? Uniquement pour le plaisir de passer à Pompadour ! J'avoue ne pas comprendre la nécessité d'aller, au prix de tant d'efforts et de dépenses, faire voir ce château, tandis qu'il aurait beaucoup mieux valu, suivant moi, se rapprocher d'Ayen et de Juillac en passant à portée d'Hautefort et de Payzac-de-La-Nouvelle. Sacrifier ces importantes communes à Pompadour me semble d'autant plus mal avisé que les trains express ne daignent pas stationner à sa gare que nous traversons rapidement, pour ne nous arrêter, et pour un court instant seulement, que dans celle de Lubersac, d'où nous repartons à grande vitesse sans faire la moindre

attention aux haltes de St-Julien en Vendomois et de Coussac-Bonneval, qui sont vouées aux convois *omnibus*, et à ceux de marchandises, c'est-à-dire à la bourgeoisie et à la plèbe des véhicules, tandis que nous ne nous abaissons pas à nous prodiguer ainsi partout ! Il ferait beau voir un train-poste descendre à suspendre le jeu de ses aristocratiques roues à St-Julien en Vendomois ! Allons donc ! Et nous allons en vérité ! Si bien même que, sans avoir presque le temps de jeter un regard sur les grands viaducs de la Donne, de l'Auvezère, de la Bouchouze, que nous franchissons et qui sollicitent en vain plus d'attention, nous arrivons à travers le plateau que j'ai décrit déjà, du reste, à St-Yrieix tout illuminé pour nous recevoir. Sa gare est animée, claire et gaie ; de nombreuses voitures attendent les voyageurs pour les conduire en ville. St-Yrieix est bien plus accueillant que Brive. Est-ce parce qu'il a moins d'attraits naturels et, par conséquent, a plus de frais à faire pour se gagner les cœurs ? Je l'ignore, mais en constatant le fait, j'en profite avec joie. Un des véhicules s'approche et son conducteur me hèle. Ce n'est ni plus ni moins que M. Boyer, le maître de l'*Hôtel du Faisan*, qui, prévenu de mon arrivée par ceux qui sont déjà débarqués chez lui, venant directement de Périgueux par Thiviers, et qui forment le gros de notre caravane, est venu me chercher. Je prends place dans l'omnibus et cinq minutes après j'ai rejoint les personnes qui sont venues ici m'attendre. Elles sortent de table, je m'y mets ; et suis d'autant plus disposé à répondre aux vœux du cordon-bleu de la maison que je meurs de faim et que l'on m'assure que l'affaire qui nous a fait accourir des bords de l'Isle à ceux de la Loue est conclue, de manière à satisfaire toutes les parties, et qu'il ne reste plus qu'à signer l'engagement, ce qui ne doit souffrir aucune difficulté. Me voilà charmé. Pour le prouver, je porte un toast à celui avec lequel viennent d'être débattues les conditions et arrêté le traité. Mais mon homme se lève et boit à ma santé, une fois, deux fois, trois

fois, si bien qu'enfin son imagination s'enflamme et qu'il me déclare avec émotion que je suis son ami, son père, son sauveur ! — « Oui, monsieur, dit-il, je remercie Dieu qu'il vous ait fait arriver à point, car vous êtes bon, vous, et sans votre intervention, j'allais être sacrifié. Ah ! je suis un malheureux qu'on dépouillait, qu'on écorchait, qu'on assassinait ! Une pauvre brebis, monsieur, une vraie brebis ! Vous allez me faire remise d'un bon tiers du prix qu'on m'a imposé, abusant de ma simplicité de cœur, de mon ignorance des affaires ; vous le ferez, n'est-ce pas ? Oui, vous le ferez, car vous êtes le meilleur des hommes ; votre réputation est venue jusqu'à moi, dans mon petit village, et tout aujourd'hui je me disais : Si cet excellent Monsieur était là, je ne serais pas une infortunée victime. Vous voilà ! je suis rassuré ! Je vous bénis, monsieur, je vous bénis ! » Et il avala, ce touchant appel fini, un grand verre de bon vin de Sorges, qu'il arrosa de ses larmes. Prévoyant qu'une autre bouteille aurait pour résultat la demande d'une nouvelle réduction de la somme promise, je levai la séance.

Cela n'entraînait pas dans les vues de notre paysan, qui avait entrepris de m'arracher la révision, à son grand bénéfice, de l'engagement qu'il venait de prendre. Aussi vint-il s'établir à nos côtés, près de la cheminée, et, jusqu'à minuit, j'eus à soutenir, de sa part, un siège dans les règles ; mais j'avais pris connaissance de l'acte consenti ; j'avais vu que le madré cultivateur avait obtenu déjà de larges concessions sur ce que l'on avait primitivement demandé. Je fus inébranlable. Je lui déclarai que nos fondés de pouvoir étaient arrivés à l'extrême limite de la complaisance en sa faveur ; que si je venais à introduire des modifications dans les conditions acceptées, ce serait pour reprendre une partie de ce qu'on lui avait accordé ; que je m'en tenais à ce qui avait été décidé avant mon arrivée, et qu'il avait accueilli avec un empressement que je comprenais. J'ajoutai qu'il ferait bien de songer à se reposer, le

moment n'étant pas loin où il devait se mettre en route pour aller, à quelques lieues de là, passer l'acte définitif, avec mon représentant, chez son notaire. Il suivit enfin ce conseil et nous laissa libres. Nous décidâmes que le lendemain matin, aussitôt après le départ de mon neveu, M. de Tessières, qui accompagnerait mon acquéreur à Lubersac et y signerait pour moi, M^{me} de Lamothe se rendrait à La Nouaille afin d'y régler une autre affaire, tandis que je resterais à Saint-Yrieix le matin, pour y attendre la dépêche télégraphique annonçant que tout était en règle à Lubersac, pour y voir une ou deux personnes avec lesquelles j'avais à causer de quelques nouveaux projets, après quoi mon régisseur viendrait me prendre pour me mener en voiture à Masdechamps d'où nous repartirions, M^{me} de Lamothe et moi, pour rentrer à Périgueux.

Ce programme fut mis à exécution autant qu'il dépendait de nous. Mes compagnons envolés, je fus faire une petite course en ville et commençai par une visite à M. Boileau. Le coiffeur-archéologue, après m'avoir pris aux cheveux qu'il aligna, ciseaux en main, d'une manière brillante et magistrale, et avoir mis ordre, en la rasant, aux vellétés d'indépendance de ma barbe, s'empressa de me montrer ses mille trésors patriotiques ; collections variées de minéraux, de plantes, d'animaux, de médailles, qui remplissent sa maison. Nous avions du loisir cette fois et nous explorâmes l'habitation littéralement de la cave au grenier. Il y avait là partout des choses remarquables ; pierres, terres, métaux, oiseaux et quadrupèdes empaillés, meubles sculptés, pièces de serrurerie et de mécanique intéressantes. Que de temps, de patience et de soins il a fallu pour rassembler tout cela ! que de dépenses aussi ! Si M. Boileau voulait vendre ces objets à un savant ou à un musée, il pourrait, de beaucoup d'entre eux du moins, tirer un parti probablement avantageux. Mais allez donc lui proposer d'aliéner à prix d'argent ce

qu'il a réuni au prix de tant de recherches et de fatigues ! vous serez bien reçu ! Nous étions à considérer un ravissant bahut et une très belle écuëlle, quand des voix empressées retentirent. Il nous fallut, des hauteurs où nous étions parvenus, descendre pour de misérables affaires de boutique. « Voilà, me dit M. Boileau, voilà ce qui dépoétise ma vie. Mais, ajouta-t-il, avec un soupir, ces braves clients qui m'attendent et que je vais rendre présentables, me donneront peut-être dans une journée assez de bénéfice pour acheter un camée. Cela console ! » Et sur cette pensée qui lui montrait un bijou de plus dans son assemblage de curiosités diverses, nous nous séparâmes en nous serrant amicalement la main.

La grande église paroissiale est à deux pas de chez l'habile artiste capillaire, l'infatigable chercheur de Saint-Yrieix. J'eus le plaisir de voir, en y pénétrant, que sa magnifique nef est débarrassée maintenant d'échafaudages et de pousière. On travaillait à installer quelques verrières, et je remarquai le long des parois plusieurs autels neufs et d'assez bon goût qui venaient d'être placés. On s'occupait d'en monter un plus remarquable que les autres. Il sortait des ateliers de M. Paincou, sculpteur à Périgueux, qui présidait en personne à sa pose. Je fus enchanté de voir ma ville natale, prenant sa revanche d'autrefois, envoyer dans le Limousin ses produits artistiques et montrer ainsi qu'elle est bien sur la voie du progrès sans désormais craindre la comparaison. Aux abords de la gare, une autre surprise agréable m'attendait. Sur le bord de la route étaient déposés de nombreux et superbes cubes de pierre de Chancelade que débitaient des escouades d'ouvriers. Ils servent à donner aux maisons neuves que l'on bâtit dans cette direction une apparence élégante et une solidité que ne pouvaient leur assurer les produits des carrières schisteuses que l'on exploite dans le pays. Dans la ville même, ces excellents matériaux commencent à remplacer partout, au fur et à mesure des

besoins, les déplorables blocs employés pour les angles des habitations et les montants et appuis des portes et fenêtres. Tout cela m'a mis en bonne humeur et m'a conduit, je le crains, à trop facilement accéder aux exigences de ceux chez lesquels je me suis rendu pour terminer des négociations entamées. Comment se défendre de faiblesse vis-à-vis ceux qui reconnaissent d'une manière si probante la supériorité de votre pays sur le leur ! Si mon persécuteur de la veille avait entrepris son plaidoyer à mon retour de cette course, peut-être bien que j'aurais cédé, tant je me sentais bien disposé envers les habitants du Limousin. Heureusement il s'y était pris trop tôt !

Non, cependant. Je n'ai pas, dix minutes, gardé ce rayonnement de plaisir. Il s'est effacé presque aussitôt. En levant les yeux, en effet, je me suis vu droit en face de l'hôpital et me suis rappelé que dans cet humble asile, qu'elle a contribué largement à doter, au milieu des pauvres qu'il renfermait, dans une chambre étroite et presque nue, gisait atteinte par une maladie qui devait l'emporter quelques mois après, une femme de bien dont la vie s'est consumée dans l'exercice de la charité, dans la création d'œuvres utiles, pour lesquelles elle a sacrifié toute sa fortune, et a, lorsqu'il ne lui est plus rien resté, tendu la main, noble mendiante, afin d'assurer le bien-être des malheureux arrachés par elle au dénuement et au désespoir. Qui s'en souciait dans cet instant ? Qui s'en est souvenu depuis ? Hélas ! bien peu de monde ! Celle qui a tiré cent familles de la misère, a fondé des écoles, établi des orphelinats agricoles et des refuges, est morte comme une indigente à l'hôpital de Saint-Yrieix où chaque pierre parle de ses bienfaits, pleurée seulement de quelques nobles et rares cœurs, oubliée par beaucoup, taxée de folie par les autres. En se ruinant en faveur de l'indigence, en usant sa santé dans mille voyages pénibles et rebutants, entrepris pour développer et consolider ses œuvres, M^{me} Fleurat

ne s'est pas fait un instant illusion sur le sort qui l'attendait ; et cependant, ne comptant sur rien ici-bas, pas même sur la plus vulgaire reconnaissance, elle a persévéré jusqu'au bout, et quand elle est tombée après une longue carrière laborieusement poursuivie, elle a eu un sourire pour les pauvres, ses meilleurs amis, qui l'entouraient ; elle s'est éteinte heureuse et tranquille. Ah ! pour avoir tant d'énergie, d'abnégation, de courage, pour aller jusqu'à la fin sans reculer, sans hésiter jamais dans une entreprise pleine d'épreuves et de déboires, pour ne pas regretter sa richesse, ses forces, sa vie, pour les dépenser ainsi résolument et avec calme, il faut être inspiré d'en haut, il faut être fermement soutenu par l'espoir, la certitude d'une compensation future, d'une récompense certaine et durable quand viendra le moment de descendre dans la tombe. Lorsque l'on voit de pareils actes accomplis sans hésitation, pendant de longues années, sans repos ni trêve, par une femme faible et sans appui, l'on comprend la dignité de la nature humaine, l'on éprouve une véritable fierté de lui appartenir et l'on reconnaît, l'on sent le souffle divin qui nous a, pour ainsi dire, imprégnés en nous élevant au-dessus de toutes les autres créatures, en nous réservant une seconde existence qui nous ramènera vers celui qui nous anima pour faire le bien sur la terre. L'on repousse bien loin, d'instinct, et avec certitude, ces désolants systèmes d'après lesquels l'homme ne serait qu'un simple animal, amélioré par des transformations successives ; désolante doctrine, inventée par des savants plongés dans la matière, ne sachant pas, ne voulant pas, s'élever au-dessus d'elle ; par des sophistes, cherchant à se persuader qu'ils ont raison d'obéir à des penchants dépravés qui leur plaisent et dont ils ne veulent voir troubler l'entraînement par aucun remords, arrêter l'expansion par aucune barrière, niant l'évidence pour s'étourdir, et suivis par de pauvres égarés faibles d'esprit, qui, se voyant inférieurs à d'autres par l'intelligence et le savoir, aiment à se

faire une généalogie d'ancêtres dépourvus de toute leur morale, se disant issus de la bête pour avoir au moins la consolation de supposer qu'ils sont en progrès sur leurs aïeux, et tâcher de se prouver à eux-mêmes qu'ils ne sont pas des imbéciles.

Je revins à l'hôtel sous l'empire de ces réflexions et n'y trouvai ni la dépêche attendue, ni mon régisseur. Le déjeuner fut triste ; et inutilement M. et M^{me} Boyer appelèrent mon attention sur des chefs-d'œuvre culinaires préparés à mon intention. J'étais de si méchante humeur que je trouvai le potage froid, les côtelettes semblables à des morceaux de charbon, et déclarai que d'excellent vin de Sorges était de la piquette, ce qui scandalisa tous les assistants. Au bout de cinq minutes, qui me parurent des heures, je me levai de table et me mis pour me distraire à parcourir le journal de la ville. Il ne contenait que des annonces et des nouvelles insignifiantes ; les journaux de Limoges ne me parurent pas offrir non plus grand intérêt. Enfin je pensai qu'il y avait foire ce jour-là ; je m'empressai de m'y rendre, espérant y rencontrer quelques personnes de connaissance, et voulant, chemin faisant, entrer au bureau de la poste pour s'avoir s'il n'y aurait pas une lettre pour moi. Je n'y trouvai rien. Je montai vers la sous-préfecture, aux abords de laquelle se tenait le marché. Beaucoup de bétail était rangé le long des maisons. Les transactions étaient assez actives sur les bêtes à laine, presque toutes de l'espèce indigène, et sur les porcs, dont bon nombre appartenaient à la race pure du pays, ce qui me fit plaisir. Sous les grands arbres de la petite promenade étaient alignées des bandes de jolies vaches limousines, que l'on devrait songer à rendre un peu plus laitières, faisant ainsi disparaître le seul grave défaut qu'on puisse leur adresser ; des gâtinaises aux puissantes mamelles et de charmantes bretonnes, et tous ceux qui tiennent à avoir de bon lait et d'excellent beurre devraient posséder une ou deux. Au milieu de l'esplanade, une phalange compacte de bœufs présentait un front

de bataille très-atrayant pour le connaisseur. Elle était, en énorme majorité, composée de représentants de la race locale, parmi lesquels émergeaient de loin en loin de rares garonnais qui ne les valaient pas. Enfin, tranchant sur ce fond de couleur froment, on apercevait deux animaux à la robe blanche et aux paupières roses, venant de la Corrèze, et dernier reste, peut-être, de la postérité des durhams de Pompadour ou des soi-disant charolais, que deux ou trois cultivateurs avaient, sans motif sérieux, tenté de propager dans la contrée. Devant ces animaux de tempérament lymphatique et odieusement ensellés, quelques personnes faisaient l'éloge de leur mérite, afin de se donner un air d'amateur distingué, bien au-dessus du vulgaire. Mais en les louant, on se gardait de les acheter, et, après avoir énuméré leurs qualités exceptionnelles, on allait à deux pas d'eux acheter de beaux limousins, pour lesquels on n'hésitait pas à payer un prix supérieur à celui que l'on demandait de cette paire si merveilleuse, laquelle est restée je crois invendue. En piétinant dans la boue délayée par un brouillard humide, boue tenace et profonde, je fus heurter plusieurs fois, n'y voyant pas à trois mètres de moi, des amis et des voisins de campagne qui s'empressèrent de chercher les moyens de me faire obtenir pour La Nouaille une place dans quelque voiture ou cariole de personnes venues des environs de ce bourg à la foire. Mais il était tard ; tout était pris ou promis à des excursionnistes qui voulaient s'en retourner chez eux, en ayant assez des délices de Saint-Yrieix. De mon régisseur, point de nouvelles. Je pris le parti de rentrer au *Faisan* où je pensais qu'il serait peut-être venu me chercher pendant mon absence. On ne l'y avait point aperçu ; on n'y avait pas non plus entendu parler de dépêche télégraphique. Je fus très-fêté, du reste, et l'on me témoigna beaucoup de plaisir de mon retour et de ce que je resterais probablement encore le soir et la nuit. Certainement le gîte m'était, par lui-

même, agréable; mais je ne partageais nullement cette fois, la joie de mes hôtes, et, fatigué, morfondu, transi, mécontent, je m'enfonçai dans un coin de la vaste cheminée, tout près du feu, fermant les yeux, tâchant de me résigner, et cependant, de temps à autre, jetant à la dérobée des regards vers la pendule qui marquait quatre heures. Tous les voyageurs étaient partis. M^{me} Boyer se tourna vers moi gracieusement et me demanda ce que je désirais pour mon dîner. « Ce que vous voudrez, madame, lui répondis-je; je ne suis pas difficile et je suis las; bien plus disposé à me reposer qu'à manger. » — « Cependant, dit par derrière une voix qui, tant elle était près de moi, me sembla sortir de mes épaules, il ne serait pas mal de faire collation, car nous dînerons tard à La Nouaille, ce soir ! » — Je me levai comme mû par un ressort. « Ah ! enfin ! vous voilà donc ! il en est bien temps ! » — Et je me tournai brusquement. Mon régisseur était devant moi, la figure bouleversée et l'air si triste que je n'osai plus ajouter un mot. Je compris qu'il y avait en lui quelque grande douleur et lui tendis cordialement la main. Le pauvre homme en effet était bien malheureux; il avait appris que son gendre, tombé subitement malade, se trouvait toucher à ses derniers moments; il avait fait immédiatement partir sa fille désolée dans le cahriole d'un voisin, lui-même était allé à pied à La Nouaille où l'excellent M. A. Morand lui avait prêté sa voiture et son cheval. Voilà pourquoi il n'était pas venu plus tôt.

Je m'associai sincèrement à son chagrin, puis ayant pris congé, je me dirigeai de nouveau vers le haut de la ville où se trouvait remisé le véhicule qui devait m'amener. En attendant qu'il fût prêt nous entrâmes au café, non sans avoir recommandé très-instamment au garçon de donner l'avoine à notre coursier. Une grosse demi-heure s'étant écoulée, nous nous levâmes pour partir. Mais il pleuvait à torrents; il fallut laisser passer la pluie; vingt minutes après le ciel s'étant éclairci, mon compagnon se souvint tout-à-coup de deux ou

trois commissions qu'il avait oubliées ; il fallut lui laisser le temps de les faire. Quand il revint, il neigeait, il fallut laisser tomber la neige ; la neige passée, nous dûmes d'atteler et nous nous rendîmes à l'écurie pour prêter aide au domestique, mais on avait dû s'occuper des autres chevaux avant de songer au nôtre, parce qu'il était arrivé le dernier, et l'on achevait tout juste de lui offrir son picotin quand nous entrâmes ; il fallut attendre qu'il eût mangé sa ration ; quand il l'eût fait, il était impossible de sortir, par la raison que la cour était encombrée d'équipages au milieu desquels on ne pouvait penser à glisser le nôtre, il fallut leur laisser prendre les devants ; quand ces voitures se furent éloignées, la foule des voyageurs et des bestiaux sur la route était tellement compacte qu'il y avait cent à parier contre un qu'en voulant se frayer passage au milieu d'elle, on causerait un accident ou qu'on éprouverait soi-même des avaries dans sa personne ; il fallut laisser s'éclaircir cette cohue. Enfin à six heures nous pûmes partir, suivant prudemment de loin le fleuve des émigrants qui s'affaiblissait continuellement devant nous, en détachant des bras sur chacun des sentiers qui s'offraient à droite ou à gauche. Bientôt nous nous trouvâmes à peu près seuls sur le plateau couvert d'un grand linceul de brume, linceul sur un des bords duquel l'on apercevait quelque chose de rougeâtre, qui semblait cheminer de bas en haut. C'était la lune qui se levait et, se dégageant des nuages de vapeurs qui la voilaient, monta limpide dans le firmament pour nous regarder, ce que voyant, je me mis à la contempler pour tuer le temps.

En considérant l'astre des nuits, dont la fantastique lumière a le don de créer des fantômes, je me rappelai ce mot de l'Écriture si profond et si vrai : « *Lunam et stellas tradidit disputationi eorum* ». Il a livré (Dieu) la lune et les étoiles à leurs discussions (celles des hommes). Et je me dis que j'avais là devant moi, la preuve frappante du peu de valeur,

souvent, de ce que l'on appelle si pompeusement la Science. De tous les astres suspendus à la voûte céleste, le satellite de la terre est incomparablement celui qui est le plus rapproché, qui devrait être le mieux connu de nous. L'est-il complètement ? Non, à coup sûr ! Malgré tous les calculs, malgré la puissance de nos instruments, nous ne savons pas s'il est ou non habité, même s'il possède ou non une atmosphère. Il y a peu d'années on ne doutait pas que cette terre, en apparence si semblable à la nôtre, ne renfermât des populations nombreuses, d'êtres à peu près analogues aux hommes. C'était un fait admis. Plus tard, il résulta d'observations faites avec soin, et que l'on crut probantes, que l'air manquait à la surface de ce globe, qui fut alors représenté comme un monde trépassé, tantôt glacé jusqu'au centre, tantôt calciné par d'immenses ardeurs. On fit sa biographie ; on raconta ce qu'il avait été à des époques pour lui plus heureuses, et il fut convenu que nous n'étions plus, malheureusement, éclairés que par son cadavre, réfléchant insensiblement la lumière et nous la renvoyant, vrai phare de la Mort. Il était dès lors très facile d'expliquer pourquoi sa lueur engendre des revenants ! Aujourd'hui, troisième version. Il paraît établi par une étude suivie du seul hémisphère qu'il consente à nous montrer, conservant l'autre, plus orgueilleux, pour le soleil exclusivement, qu'à sa surface quelque chose s'agite ; il y a du mouvement ; donc il vit. Il s'y passe des phénomènes qui ne peuvent être produits que par la présence de l'air ; des éruptions de volcans y ont encore lieu, des changements se montrent dans la configuration et la teinte de ses plaines. En ce qui concerne son état-civil, tout est remis en question ! Oh ! comme l'homme a raison d'être fier de ses connaissances, lui, dont le savoir d'aujourd'hui se trouve être l'absurdité du lendemain, dont la certitude du soir s'évanouit comme un rêve devant la découverte du jour suivant ! A part les vérités primordiales que pouvons-nous affirmer comme absolument positif ? Rien ! Une grande partie

même de la terre nous est inconnue. Nous n'avons pas une carte exacte de sa superficie ; nous ignorons absolument sa nature à quelques centaines de mètres au-dessous du sol que nous foulons. Oui ! nous avons tout sujet de faire les vains, de nous dire et de nous croire les rois et les maîtres de l'Univers, nous dont l'histoire abonde en fables dès qu'elle n'est plus éclairée par la lumière d'en haut, qui sommes tout émerveillés d'avoir ouvert un petit trou dans une montagne pour y faire passer, comme dans le chas d'une aiguille, un fil plat de fer sur lequel nous faisons circuler des wagons avec beaucoup de bruit et de fumée ; enthousiasmés de cette conquête, la plus grande, avec le télégraphe électrique, des temps modernes ; tandis qu'un infusoire à peine ébauché, presque microscopique, sans livres, sans professeurs, sans discussions, sans compas, sans instruments d'aucune sorte, travaille activement, persévérément, sans se tromper jamais, sur les rochers, au sein des mers, y élève des troncs de corail, y façonne des branches de corail, y crée des forêts de corail, qui, montant peu à peu jusqu'au sommet de la plaine liquide, forment d'abord des écueils sur lesquels nos vaisseaux, surpris de les rencontrer là où rien de semblable ne leur avait encore été signalé, viennent s'échouer. Bientôt ces points épars se courbent, formant ceinture de récifs qui se groupent, se soudent et sur lesquels la graine apportée par le vent ou l'oiseau, germe, grandit et mûrit. Un archipel nouveau émerge du sein des flots, et au milieu de ceux-ci que l'homme ne saurait dompter au large, qui détruisent souvent ses digues les plus solides sur le rivage même, l'imperceptible polype, en un siècle a fait éclore un monde ! Lequel est le plus puissant, le plus habile, de nous ou de lui ?

« C'est bien ; c'est très-bien ! repart mon amour-propre tout orgueilleux de mes hautes pensées philosophiques ; c'est parfait, digne d'être exposé devant l'Académie, devant l'Institut tout entier. N'oublions pas d'écrire un gros volume où nous développerons cette thèse avec de lumineux aperçus

et en l'étayant de fortes preuves très-faciles à recueillir. Cela fera sensation. » En attendant, un brusque arrêt imprime à la voiture une secousse soudaine qui me fait presque tomber. Par bonheur un bras robuste m'arrête et me place sur le trottoir. Ce bras est celui de M. A. Morand, qui m'introduit gracieusement dans le salon où l'on est réuni pour m'attendre. Quelle douce chaleur, quel bon accueil et comme on est bien ici ! L'hospitalité de la famille Morand est, large, complète, cordiale. Elle fait plaisir à l'âme. Quelle différence de cette soirée à celle que, pendant une heure ou deux, j'ai craint de passer à Saint-Yrieix ! Après dîner nous l'avons prolongée autant que nous l'avons pu ; toutes nos fatigues étaient oubliées et nous aurions volontiers passé la nuit tout entière à causer au coin du feu, si nous n'avions craint d'abuser par trop de l'extrême complaisance des maîtres du logis.

De grand matin, avant qu'ils fussent levés, je me suis glissé silencieusement hors de la maison et j'ai commencé ma journée par une promenade en ville et aux environs, en attendant l'heure des affaires. J'ai constaté peu de changements dans La Nouaille depuis ma dernière visite. La halle surmontée de la justice de paix n'avait pas meilleure tournure. Elle était même plus triste encore, une partie du crépissage qui cachait ses murs au-dehors, étant tombé ; la fontaine publique avait besoin de réparations qu'on ne s'empressait pas d'y faire ; les rues n'étaient pas très agréables à parcourir, vu l'humidité, moins sensible cependant à cette heure à cause de la gelée. Les habitations en général sont basses et n'ont rien de remarquable, sauf quatre ou cinq, deux surtout, dont une entourée de jardins et l'autre de fort belle apparence située tout au sud vers la route de Périgueux et dont je ne connais pas le propriétaire. L'hospice en projet en est toujours au même point, sa partie faite continuant à être occupée par une école et une salle d'asile. Quant à l'église paroissiale,

j'ai trouvé sa nef achevée. L'intérieur de ce monument, très-gracieux, n'est pas encore sculpté, mais déjà ses belles proportions en font une des plus belles constructions de ce genre de tout l'arrondissement. Aux verrières que j'y avais déjà vues, on en a ajouté récemment plusieurs autres, sorties des ateliers de M. Besseyrias, de Périgueux, et qui ne déparent nullement les premières. Malheureusement, deux fenêtres en grisaille interrompent encore cette belle série de vitraux peints, ornés de figures. La fermeture laissait beaucoup à désirer, le portail n'étant pas encore placé, ce qui donnait à la froidure la possibilité de pénétrer à son gré dans le temple, et elle ne perdait pas une si belle occasion de le faire. Du reste on s'occupait de parer à cet inconvénient qui devenait grave à l'approche de l'hiver. Le clocher ne dépasse pas les premières assises ; il faudra peut-être bien du temps pour l'achever ; du temps et de l'argent. Souhaitons que le délai ne soit pas trop long. Lorsqu'enfin terminé il s'élancera dans les airs, le chef-lieu du canton se révélera de loin, et sa belle flèche aérienne lui donnera tout-à-fait un air digne du chef du pays.

Tout autour de La Nouaille, des prés et des champs étincelaient au soleil, grâce aux milliards de cristaux de la gelée blanche qui couvrait le sol et les arbres, en réfléchissant les rayons qui les frappaient et faisaient resplendir mille couleurs à travers leurs prismes. Cependant on curait les fossés, on nettoyait les rigoles d'irrigation et je restai quelque temps à contempler cette preuve d'intelligente activité, qui d'ailleurs ne me surprenait pas dans ce milieu vraiment agricole. Je poussai quelque peu loin dans la campagne et fus même jusqu'à portée de plusieurs habitations dont les alentours me parurent particulièrement bien travaillés. Je n'osai pas m'aventurer au-delà, craignant de me faire attendre et rentrai par un chemin passablement boueux, où coule une fontaine autour de laquelle foisonnaient, se jouaient et poussaient des

cris stridents des troupes d'oies près du tombeau, car elles étaient grasses, et le marchand allait venir pour les transporter mortes sur la place, où le fabricant attendait leurs foies onctueux pour en tirer gloire et écus bien sonnants. Au bout de cette ruelle semi-rurale, semi-urbaine, j'eus le plaisir de rencontrer M. Morand père, qui me cherchait pour me proposer de l'accompagner à Plaisance. Rien ne pouvait mieux me convenir. Cet homme plein de complaisance, allait ainsi, s'en doutant bien, au-devant de mes vœux. Je revins donc avec lui sur mes pas, et au bout d'un quart d'heure, après avoir passé devant de grandes luzernières, que je vis avec joie et qui me parurent très-bien soignées, nous entrâmes dans l'ancienne propriété de M. le maréchal Bugeaud, appartenant maintenant à son petit-fils M. Gasson d'Isly. Je fus frappé du bel ordre que je remarquai partout. La maison d'habitation n'est pas finie, mais les dépendances ont été l'objet de beaucoup de travaux intelligemment conduits et se trouvaient en voie complète d'achèvement rationnel. J'ai noté particulièrement dans ma mémoire l'étable pour les bêtes à cornes, les écuries et les magasins où je vis de très-bons instruments, surtout une presse à foin parfaitement comprise et d'une grande utilité. Le régisseur, M. Serre, nous montra le local où l'on prépare dans de grandes chaudières, les rations pour le bétail, ainsi qu'un immense approvisionnement de pommes de terre recueillies sur l'exploitation et réunies dans de vastes caves. Il nous fit traverser aussi des champs et la belle plantation de pommiers qui donnent en abondance des fruits, avec lesquels on fait beaucoup de cidre de bonne qualité.

Plaisance est très-bien tenu. Quoique habitant Périgueux, M. Gasson, qui l'affectionne, y fait d'assez fréquentes visites et s'en occupe activement. M. Serre, son fondé de pouvoirs, qui naturellement y réside, est un maître homme. Aussi résulte-t-il de leurs communs efforts une amélioration continue,

déjà très-sensible et très-rémunératrice. Il y a sept ans environ, le revenu ne dépassait pas 3,000 francs. Depuis que M. Robert Gasson, succédant comme administrateur à son père, a pris à la fois possession et direction de ce bien et y a placé l'agriculteur habile et prudent qui le supplée, les bénéfices nets se sont progressivement élevés de manière à maintenant atteindre et dépasser 10,000 francs; ils arriveront à 12,000 avant peu. Voici, d'après des notes exactes, les procédés employés et l'état actuel de l'installation.

L'étendue totale du bien est de 117 hectares 30 ares, dont en bois taillis et bruyères, 58 hectares; en terres arables, 32; en prairies naturelles, 27. On voit que les prés tiennent une grande place dans la partie cultivable. M. Serre estime pourtant, avec raison, que ce n'est pas encore assez, vu la nature du sol, et ce qu'une spéculation bien comprise doit demander à sa situation agricole limousine. Aussi a-t-il créé de vastes prairies artificielles, de manière à n'avoir plus à travailler que 21 hectares 50 ares, dont 8 en froment, autant en avoine, 4 en pommes de terre et un et demi en betteraves et haricots. Cet assolement a été modifié légèrement en 1875. On a semé cette fois un hectare de moins en avoine, agrandi quelque peu la sole des betteraves, et fait une petite place au maïs. Les résultats ont été les suivants: on a récolté 190 hectolitres de froment et 230 d'avoine, soit à l'hectare près de 24 hectolitres du premier grain et environ 33 du second. Soixante sacs de pommes de terre en ont donné 900 (225 à l'hectare); de trois quarts d'hectare on a retiré 48 mètres cubes de betteraves; de 50 ares, 8 hectolitres de haricots. Enfin on a recueilli 12 hectolitres de maïs en grains.

Le froment est mis en terre en octobre au moyen du semoir Robillard; l'avoine et les pommes de terres sont semées en février. Les labours s'effectuent avec la charrue Brabant à double versoir; leur profondeur est d'environ 30 à 35 centimètres. On déchaume aussitôt la moisson enlevée et l'on

fume à raison de 40 mètres cubes à l'hectare. Au printemps l'on chaula la plante sarclée, ou l'avoine de saison, à la dose de 30 quintaux à l'hectare. Les prairies artificielles consistent surtout en luzernes. Pour ensemercer celles-ci, ce que l'on fait avec beaucoup de précautions, on choisit une terre de seconde qualité défoncée depuis au moins trois ans et que l'on engraisse avec 50 mètres cubes à l'hectare après y avoir, le sol étant froid, humide et sablonneux, enfoui, pendant chacune de ces trois années, par hectare 1,500 kilogrammes de phosphate de chaux. On peut obtenir ainsi, par campagne, cent quintaux métriques à l'hectare et cela pendant une durée de dix à douze ans. Les prairies artificielles sont égoutées autant que possible. Le plâtre qu'on y répand par un temps de brouillard, doit être du plâtre à plafond des mieux cuits. Les fourrages artificiels sont consommés en vert pendant toute la saison. C'est un moyen d'économiser la main-d'œuvre et d'obtenir plus de fumier. On peut de la sorte faire manger du vert au bétail pendant cinq mois de l'année. Les prés naturels sont arrosés au moyen de rigoles transversales à niveau, dont la pente est de cinq millimètres par mètre, la largeur de 15 centimètres et la profondeur de 25. Ces dimensions sont de rigueur pour que la faucheuse puisse circuler librement.

L'outillage, très-important, se compose de : charrues Brabant à double versoir, d'un rouleau Croskill brise-mottes, du poids de 900 kilogrammes ; d'une herse Howard à trois jeux, d'un semoir Robillard à sept socs, d'une seconde herse Howard à deux jeux, d'une moissonneuse Samuelson, pouvant couper 1,500 gerbes en six heures, d'une faucheuse Wood, abattant l'herbe de cinq hectares en dix heures, de houe à cheval, de herses à chaînes, de diverses autres herses, de vannoirs avec cribles de nettoyages, de deux trieurs de grains, d'un scarificateur, d'un lave-racine, d'un coupe-racines, d'un coupe-fourrage à main, d'un coupe-paille à

deux lames avec volant, d'une batteuse avec manège mue par les animaux, rendant en moyenne 75 hectolitres de froment par jour ; de pompes à purin et à incendie, d'un presse-fourrage fort utile et opérant très bien. Il y a de plus une vaste chaudière destinée à la cuisson des pommes de terre et des carottes pour les animaux, aliments auxquels on mêle les mauvaises graines provenant du triage du froment. On ne fait cuire ni les raves ni les betteraves ; on se contente de les passer au coupe-racines et on les sert aux bestiaux avec mélange, ou non, de graines provenant du triage du blé et d'avoine concassée. On leur présente cette provende lorsqu'ils viennent de boire.

Les outils et machines sont remisés dans un magasin spécial où les intempéries ne peuvent les atteindre. A la fin de novembre, lorsque les travaux sont terminés, ils sont démontés pièce à pièce, passés à la lessive de potasse et remontés à la reprise de l'ouvrage l'année suivante. Les chaudières sont placées provisoirement dans une cave. Bientôt elles seront installées dans un bâtiment construit exprès pour elles.

L'étable à bœufs forme un carré long de 35 mètres sur 16 de largeur, ayant de grandes portes ouvrant vis-à-vis l'une de l'autre, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. Deux vastes corridors allant d'une porte à l'autre coupent cette étable et la divisent, par conséquent, en quatre parties. Elle peut contenir, soit quarante têtes de gros bétail, soit trente bœufs ou vaches, et de 20 à 24 veaux et velles. Une légère modification, qui va bientôt y être apportée, permettra d'y loger de 50 à 54 fortes bêtes. On peut, de plus, y emmagasiner 1,400 quintaux métriques de fourrage ; un autre grenier tout à côté peut en recevoir 800. Enfin, un dernier bâtiment, séparé de Plaisance par une distance de 600 mètres environ, est construit de manière à pouvoir contenir 1,000 autres quintaux de foin et toutes les pailles de la propriété.

Les racines fourragères sont conservées dans des caves où

le froid ne pénètre pas, et qui peuvent en abriter 600 mètres cubes, et même 5,000 quintaux métriques.

On compte en ce moment dans les étables 2 taureaux, 8 bœufs, 20 vaches, de 15 à 20 veaux ou velles, une jument, trois truies portières et leurs suites. La vente des jeunes porcs et des veaux et velles produit 4,000 francs par an, en sus des 10,127 accusés comme profit net. Elle suffit à couvrir les dépenses de l'exploitation. Les veaux valent de 150 à 180 fr. par tête, les porceléts 35 fr. environ, l'un. Le fumier produit par les animaux est dressé sur une plate-forme de 15 mètres de long sur 10 de large, laquelle en reçoit, année moyenne, 500 mètres cubes. La fosse à purin a trois mètres de longueur, sur 1 mètre 50 de largeur et 1 mètre 20 de profondeur.

Par suite de ces installations et des procédés de culture que je viens d'énumérer, la propriété, dès maintenant, est dans un état prospère; ce que démontre ce fait que, tous frais payés, par la vente des bestiaux, elle a donné, comme je l'ai déjà dit, en bénéfice net plus de 10,000 francs. Il a été encaissé, outre le prix des produits de l'étable, les sommes suivantes provenant savoir : De la vente du froment, 3,000 fr.; *idem* de l'avoine, 2,000 fr.; *idem* du foin, 5,700 fr.; *idem* des pommes de terre, 2,000 fr.; *idem* du bois taillis, (coupes réglées) 800 francs; fournitures au propriétaire 800 fr.; total 12,300 francs. Après comptes clos, M. Gasson a perçu 10,127 fr. 75 centimes. M. Serre est convaincu fermement que ce boni, déjà considérable, ira bientôt à 12,000 fr. au moins. Il parviendra, nous a-t-il dit, à ce résultat, par sa persévérance, à suivre la marche qu'il s'est tracée, c'est-à-dire en cherchant toujours à diminuer la main-d'œuvre, en nettoyant bien les terres, en défonçant profondément, fumant largement, en chaulant, multipliant les fourrages artificiels, en engraisant ses prairies naturelles, les irriguant amplement, les tenant bien nettes, de manière à

ce qu'elles puissent être facilement fauchées. Il compte arriver dans deux ans à vendre pour 10,000 fr. de foin naturel, tout en nourrissant sans parcimonie ses animaux, dont il augmentera, sans doute, considérablement encore l'effectif.

Nous sommes rentrés, regrettant de ne pouvoir pousser plus loin notre course, mais le temps marchait et, outre que je ne voulais pas abuser de l'extrême obligeance de M. Morand, les affaires me rappelaient. Je ne pouvais manquer au rendez-vous. Nous arrivâmes à l'heure indiquée pour aller faire visite au notaire. Nous le trouvâmes dans son étude; il fut fort aimable, mais au bout de quelques minutes nous comprîmes que son client n'était pas l'acquéreur qu'il nous fallait, et nous nous retirâmes comme nous étions venus. En sortant de chez lui nous rencontrâmes le facteur; il nous portait enfin la fameuse dépêche attendue depuis la veille. Le traité conclu à St-Yrieix et qui devait être converti en acte notarié le lendemain matin, ne l'avait été qu'à six heures du soir à la suite de longs débats, après lesquels M. de Tessières, ayant enfin obtenu gain de cause, s'était empressé de prendre le train et de quitter Lubersac au plus vite pour regagner Périgueux. M^{me} de Lamothe et moi devions nous rendre à Masdechamps, mais en mettant le pied sur le seuil de la maison de M. Morand, nous nous trouvâmes en présence d'un exprès nous annonçant que, le soir précédent, M. Tessier, notre régisseur, qui nous avait quittés la veille à la fin du dîner pour retourner chez lui, malgré l'obscurité, hâté d'aller chercher des nouvelles de son gendre, avait, en arrivant, appris la mort de ce jeune homme et s'était immédiatement rendu auprès de sa fille pour la soutenir dans cette cruelle épreuve. Nous n'avions plus à songer à faire visite à notre propriété. Nous résolûmes donc de revenir à notre domicile habituel; mais comment et par où? Voilà ce qui nous embarrassait, les voitures publiques étant parties déjà pour les points qu'elles desservent dans différentes di-

rections. Avec sa grâce habituelle, la famille Morand vint à notre secours. Il fut convenu que M. Arthur nous conduirait dans sa voiture avec sa mère, qui prétendit y avoir des affaires pour gazer le service qu'on voulait nous rendre, à Excideuil, où nous arriverions à temps pour prendre la diligence du soir qui part de cette ville dans l'après-midi pour Périgueux; mais comme il fallait mettre un boulon au char-à-bancs, renouveler les fers du cheval, et que nos deux compagnons ne pouvaient pas absolument partir l'estomac vide, nous dûmes, ainsi le décidèrent nos hôtes excellents, déjeuner avec eux, ce que nous fîmes, on peut le croire, volontiers, bien heureux de rester quelques instants de plus dans cette maison, mais avec raison, en même temps, tout confus, d'abuser à ce point d'une aussi charmante bonté.

A neuf heures, nous quittons La Nouaille, où peut-être nous ne reviendrons plus, et après avoir dit adieu, non sans un véritable serrement de cœur, à M. Morand père et à sa gracieuse belle-fille, nous nous engageons sur la route, dans une bonne voiture; les deux dames occupant le fond, M. Morand jeune et moi sur le devant, ce qui nous permet de voir le pays et me donne l'avantage d'être à côté d'une personne qui en connaît jusqu'au moindre recoin, tandis que madame sa mère et madame de Lamothe devisent ensemble des jours heureux qu'elles ont vus s'écouler, alors qu'elles demeuraient à peu de distance l'une de l'autre.

Presque au sortir de la ville la voie gagne une petite vallée au fond de laquelle la Haute-Loue s'ouvre un passage pour aller rejoindre la Basse-Loue, celle qui vient de Saint-Yrieix, et se confondre avec elle. En passant cet affluent sur le pont qui le franchit, mon guide me montre le chemin qui mène à Plagne, et un peu plus haut de grands arbres situés à peu de distance de cette terre que tout véritable agriculteur est heureux de visiter. Que je voudrais être du nombre de ceux auxquels il est donné de le faire ! Mais il est impos-

sible d'y songer cette fois encore, et qui sait si je le pourrai plus tard ? Nous longeons, à la montée, comme nous venons de le faire à la descente, de grands prés plus ou moins bien arrosés, plus ou moins bien fumés, plus ou moins fertiles, tous fermés par des haies vives et des rideaux de grands arbres, et voisins de taillis épais, magnifiques, où il y a beaucoup de loups, et qui rapportent maintenant bien peu d'argent, après avoir longtemps fait la fortune de leurs propriétaires. Sur le plateau mouvementé que nous traversons ensuite, le coup d'œil est à peu près le même ; seulement il me paraît qu'on y voit un peu plus de terres en culture. Sur notre droite se dessine une échappée de vue qui nous montre d'assez nombreuses habitations et j'apprends que nous sommes tout près d'Exendiéras, appartenant à M. Pouquet, un des meilleurs et des plus réputés agriculteurs de la contrée. Il vient de faire une coupe de bois très-considérable et l'on me donne à deviner à quel prix il a vendu le double stère de ce produit régulier de ses châtaigneraies. Je crois avoir été au-delà du possible en indiquant le taux invraisemblablement bas de 4 francs. On me rit au nez. Il a cédé tout ce qu'il vient d'exploiter à.... 2 fr. 75 c. le double stère ! Les frais d'abattage étant, pour ce volume, de 1 fr. 75 c., et l'assolement étant de dix ans, il reste un franc par *brasse* du pays, c'est-à-dire un *profit* de 10 centimes par brasse et par an ! Oh ! qu'il fait bon d'être propriétaire de bois taillis châtaignier en Limousin, avec l'heureuse situation que nous valent les traités de commerce qui, ayant ruiné nos forges, rendent notre commerce de combustible végétal tellement avantageux que le bénéfice de la vente ne suffit pas, ou suffit à peine, à payer l'impôt et les autres charges pécuniaires qui grèvent le terrain !

Il est vrai qu'on a réponse toute prête à nos plaintes. On nous dit : Faites autre chose ! Comme s'il s'agissait de changer de négoce en vendant du sucre au lieu de débiter du café. Et que demander à ces coteaux humides, froids, abruptes

souvent, si ce n'est des arbres ? Des prés, peut-être ? Mais on ne peut en établir partout ; il faut des travaux considérables dans les endroits où la chose est réalisable ; il faut du temps pendant lequel on n'a pas de revenus ; il faut de l'argent et beaucoup, et l'on n'en a guère ; et puis la viande baisse de prix par suite des importations étrangères de bétail ; il n'y a plus profit à élever des animaux, moins encore peut-être à engraisser. Faites autre chose ! Quoi ? Du blé, du seigle ? Mais les céréales coûtent plus cher à produire qu'elles ne valent ! Faites autre chose ! De la laine ? On n'en veut pas donner le prix de revient ! Du chanvre ? C'est une mauvaise spéculation. Faites autre chose ! Mais enfin quoi ? De la vigne ? les raisins ne peuvent mûrir ici, d'ailleurs le phylloxéra détruit partout les vignobles, et les vins d'Espagne, de Portugal et d'Italie, comme ceux du Midi de la France, font une rude concurrence aux nôtres. Faites autre chose, vous, MM. les libres-échangistes ! Revenez au sens commun ; reconnaissez que, comme dit le proverbe : Charité bien ordonnée commence par soi-même ; que rien n'est moins logique, moins louable que de ruiner le pays pour l'enrichir ensuite soi-disant ; ce qui ne profite guère qu'à quelques privilégiés parisiens ou des grandes villes qui, pourvu qu'ils boivent frais, dînent bien, se procurent de beaux ameublements et toutes leurs aises à bon marché, résumant le monde entier en leurs personnes, se préoccupent peu que les paysans, que les petits propriétaires puissent gagner leur vie à la sueur de leur front. Admettez, faites établir des droits compensateurs ; et tout en ira mieux.

Nous tournons, après avoir passé Rezonzac, où nous abandonnons la route-départementale qui va vers Hautefort, que je désire ardemment revoir bientôt. Le chemin sur lequel nous entrons s'abaisse ; il nous semble que nous respirons plus aisément, qu'un grand poids pèse en moins sur nos poitrines. Chose singulière ! l'homme, dont les instincts sont hauts naturellement, n'aime pas d'habitude les som-

mets. Lorsqu'il y a séjourné quelque peu, la descente l'attire, le fasciné ; il court à elle comme au bonheur. L'élévation continue le fatigue avec ses exigences. Il ne se soucie pas d'être toujours en vue, et le plus grand seigneur est heureux de se mêler parfois au peuple. La solitude est trop grande là-haut ; la société de ses semblables lui est indispensable de temps à autre. Il est vrai qu'à peine dans la plaine il désire regagner la cime. Cette inquiétude de sa part s'explique aisément ; elle vient de ce que la terre ne saurait lui suffire ; il ne s'y trouve nulle part à sa place, y cherchant partout, sans la rencontrer jamais, la paix du ciel, sa vraie patrie, où le rappellent ses destinées.

De ce coude quel magnifique coup d'œil ! Au loin, bien loin, bien loin, là-bas, tout-à-fait dans ce nuage bleuâtre, sur notre droite, c'est le château de Sept-Fonds qui se détache en blanc, repoussé par ses sapins noirs, sur le fond obscur et vague du coteau, à plus de trente kilomètres de nous ! Sur la gauche, le regard se perd sur des villages à moitié cachés dans la brume de la distance aux confins de la Corrèze. Vis-à-vis de nous se dresse, aux limites de l'horizon, une barrière au-delà laquelle l'on devine les plateaux surmontant les croupes calcaires qui dominent Périgueux et sur lesquelles serpente la route de Bergerac. Plus près, des deux côtés, les collines s'écartent, chargées de bourgades, de futaies et de cultures, laissant étaler entre elles une riante et large vallée. Voici des pierres, de vraies pierres ! voici de la vigne qui apparaît et sourit au grand soleil, voici des guérets où gît encore plus d'un épi de froment oublié par le glaneur au milieu des chaumes drus ; voici de la verdure, de la franche verdure, une douce chaleur. Nous avons laissé derrière nous la neige, les bois dépouillés, les hautes prairies entourées d'arbres, les grands troupeaux mugissant sur d'humides gazons, la boue profonde. Tout est changé, tout est transformé, subitement. Comme l'on comprend bien ici l'exactitude de la locution du pays que nous

venons de quitter et où l'on dit, en parlant de l'excursion que nous faisons : Descendre en Périgord. Cette expression peint. Elle est d'une vérité saisissante. Une imperceptible ligne de démarcation sépare au tiers de la hauteur de l'escarpement dont nous allons atteindre le bas, deux contrées que l'on croirait, à les juger par leur climat et leurs produits, être à cent kilomètres l'une de l'autre.

90/ |
Sortie des gorges de Saint-Médard qui s'offre à nous à l'ouest, tout noir de la fumée de sa forge que les traités de commerce de 1860 n'ont pas encore tout-à-fait arrêtée, et se groupant, au débouché du val, autour de son humble clocher, la Loue heureuse d'avoir enfin rencontré l'espace désiré, s'élance vers l'est pour en profiter, s'épanouit charmée, et décrivant ensuite un coude gracieux vers le sud, coupe la route, en nous séparant d'Excideuil qui, du haut de sa colline, où il règne en maître sur de nombreuses communes ses sujettes, Clermont, Saint-Médard, Preyssac et plusieurs autres, s'incline à l'ombre de la flèche de son église dominant le paysage, et vient toucher le vallon où gazouille la rivière fuyant coquette devant lui. Pour arriver à la ville nous franchissons le cours d'eau, qui tâche en cet endroit de prendre une apparence respectable, sur un pont élégant, en pierre, à plusieurs arches et qu'orne une gracieuse balustrade. Cet ouvrage est tout neuf; il en remplace un autre, vieux, gothique, étroit, coudé, percé de je ne sais combien d'ouvertures en ogive, qui faisait mon bonheur et que je ne manquais jamais de comparer, vu sa longueur et le peu d'épaisseur de la nappe d'eau s'écoulant au-dessous, à celui du Manzanarès, près Madrid, rapprochement désavantageux pour la Loue, mais extrêmement flatteur pour Excideuil, qui se trouvait ainsi rappeler la capitale de toutes les Espagnes. Mais que dis-je, flatteur ! Pas autant qu'on pourrait le croire au premier abord. Cela va paraître singulier, étrange, absurde; ça m'est égal ! Je déclare que je préfère

Excideuil à Madrid! Telle est mon opinion. Je l'ai, je la garde et je la soutiens. Sans doute Excideuil n'est pas aussi grand, aussi riche, intérieurement aussi beau que Madrid; sans doute il ne contient pas de superbes palais et ses rues ne sont pas précisément des plus remarquables par la largeur, la ligne droite et les édifices qui les longent; sans doute on n'y trouve pas le Prado, l'on n'y rencontre pas de si brillants équipages que là-bas dans le grand centre, orgueil des Castilles. Tout cela certainement est vrai, mais il est également vrai qu'on n'y est pas affligé de ce petit vent madrilène qui vous saisit un homme et vous le tue à la sourdine, qu'il n'y fait ni si chaud l'été, ni si froid l'hiver que dans la cité reine au-delà des Pyrénées, que ses environs ne sont ni monotones, ni désolés, ni déserts: Enfin, Excideuil est, à mon avis, un endroit charmant; et si l'on ne s'y livrait avec par trop d'ardeur aux discussions politiques, et s'il n'y avait quelques petites choses à perfectionner, s'il n'en manquait aussi quelques autres, il serait irréprochable. A tout prendre, il est on ne peut plus attrayant quand on vient du fond des forêts et des marécages du Limousin, lequel pourtant, nous l'avons vu, n'est pas sans mérite.

La ville s'étend nonchalamment penchée sur le flanc d'une colline après en avoir couronné le point le plus élevé, en jetant tout autour de sa tête quelques maisons modestes. Sur ce petit plateau sont en outre groupés, dans un seul et même édifice (mélange singulier), le collège, la justice de paix, le théâtre et la mairie. Tout cela fait bon ménage, sous un toit unique et l'on s'arrête involontairement dans ce quartier, d'où l'on jouit d'une très belle vue sur les environs, pour contempler cette ruche commune à la science que l'on y dispense avec succès, mais en famille, les élèves n'y étant pas nombreux, à l'administration municipale, à la magistrature et à la comédie. C'est le cerveau de la commune, le foyer d'où jaillissent et se répandent sur elle les idées, les règlements, le savoir,

~~l'éclair des lois~~, le sérieux et le plaisir, de ~~même que du~~
~~faisceau~~ que commande le tissu spongieux que protège le
crâne de l'homme, batterie véritablement électrique mise en
jeu tantôt par le bien, tantôt par le mal, partent les nerfs,
véhicule du mouvement. C'est de ce point élevé que les rues
d'Excideuil se déploient, courant en éventail le long de la
pente, comme elles le peuvent; à droite, à gauche et en avant,
allant au hasard, avec un grand mépris du cordeau et de
la moindre régularité. Quelques-unes sont pavées, de ma-
nière à ce que les pieds s'en aperçoivent, grâce aux pointes
des cailloux lesquels y figurent un plan géographique
en relief avec monts et vallées, si bien que les piétons
préfèrent à ces voies fantastiquement protégées, contre
la fange, celles qui n'ont pas cet avantage. L'on en voit
de bordées d'assez jolies maisons, parmi lesquelles
on remarque celles de M. Chavoix, maire de la ville, pro-
priétaire des Charroux, manoir dont les tours s'aperçoivent
du haut de la ville, et celle de la famille Bugeaud. L'église,
sous le vocable du Sacré-Cœur, a été rebâtie il y a une
dizaine d'années; son entrée, qui faisait partie de l'ancien
monument, est assez remarquable. Les dimensions du vaisseau
sont vastes. L'édifice est à trois nefs et d'un bon style. Je n'en
dirai pas autant d'un autel qui se trouve au fond du bas côté,
à droite lorsque l'on entre par le grand portail. Cet autel en
marbre blanc, haut, gros, lourd et chargé de dorures m'a
paru d'un mauvais goût achevé. De nombreuses ver-
rières éclairent et ornent l'intérieur. Elles sont générale-
ment belles et représentent les divers épisodes de la vie de la
Vierge. Par malheur elles ne sont pas toujours placées dans
l'ordre chronologique, ce qui produit un singulier effet. Au
dehors et à l'est de l'église on trouve une petite place
sur laquelle est une jolie fontaine due à la générosité
du maréchal Bugeaud, alors général. C'est un gracieux
ornement qui réjouit l'œil. Tout à côté l'on voit la halle

élégante au toit léger soutenu par de sveltes colonnes de fonte, je crois. Ce marché couvert, situé sur une forte déclivité de terrain est, à l'intérieur, partagé, pour remédier autant que possible aux inconvénients d'un pareil emplacement, en deux parties juxta-posées, qu'un escalier relie l'une à l'autre. Lorsque je l'ai visité lors de mon dernier voyage, la partie haute était remplie par des étalages de sabotiers, de merciers et autres marchands. Dans la seconde s'effectuait la vente des céréales, des noix, des châtaignes et d'autres produits agricoles. Cette disposition originale est commode et ne manque pas de grâce. Un peu plus bas on arrive à une large et longue rue qui n'est autre que la route de Périgueux et qui est, sur le côté gauche, toute garnie de maisons et de magasins ; à droite on voit une petite place et sur une hauteur isolée les restes de l'ancien château des Talleyrand, vieille forteresse dont il ne reste plus que deux tours unies par un corps-de logis, et quelques dépendances. Ces débris sont utilisés aujourd'hui comme prison. Tout près est l'hospice grand et remarquable, dont la commune est redevable à la libéralité de la maison de Talleyrand-Périgord. Ses anciens bâtiments ont fait partie, jusqu'à la Révolution de 1792, d'un couvent de Cordeliers, dont la vieille chapelle est généralement admirée, et contient une magnifique fenêtre, encore intacte, datant du ^{xiv}^e siècle. Cet hôpital est parfaitement tenu par des religieuses de l'ordre de Nevers qui y ont joint un externat florissant. Plus loin la rue se peuple d'habitations des deux côtés en se prolongeant vers La Loue, après avoir donné passage à une autre ligne qui forme le point de départ d'une route vers Dussac. A l'embranchement de ces deux voies est l'hôtel Mordier, le principal de la commune, longtemps tenu par M. Reboûf qui en a fait la réputation, qu'on y soutient dignement. D'après de cet hôtel on gagne la haute ville par le côté du nord en traversant le foirail assez étendu, placé très-commodément et très-fréquenté pendant les

grandes réunions commerciales qui sont fort importantes à Excideuil. Le jour de notre passage il y avait marché, mais marché hebdomadaire seulement et peu suivi. Le bétail amené n'avait rien de remarquable ; peu de pores ; pas beaucoup de bœufs, dont aucun, pas plus que de ceux que nous avons aperçus dans les champs labourant lors de notre arrivée, n'appartenait à la race charolaise, que quelques personnes du pays s'étaient imaginé d'introduire aux environs, l'on ne sait pourquoi, si ce n'est pour obtenir des récompenses à la suite de concours où cette famille bovine avait chance de remporter des prix spéciaux pour les bêtes à cornes étrangères à la contrée.

Excideuil est éclairé, pendant les nuits sombres, au schiste ; il fait un commerce important en volailles, gibier, truffes, comestibles truffés, céréales, fourrages, bétail, et compte plusieurs magasins bien fournis en diverses marchandises. On y trouve une tannerie, des fabriques de chapeaux, des saboteries considérables ; des cloutiers, couteliers, liquoristes, etc. Deux grands dépôts, fort achalandés, de machines et instruments agricoles y sont gérés par MM. Papin et Dameron, qui ont mérité, lors des concours de faucheuses et de moissonneuses, les plus honorables et les plus brillantes récompenses, après essais faits sous la direction et la surveillance de notre Société. Les habitants sont d'humeur sociable et en même temps d'un caractère martial. On peut en juger par ce fait que deux des enfants de ce chef-lieu sont actuellement au nombre de nos généraux de division en activité. Ce sont MM. Barbary de Langlade et Augereau, l'un et l'autre appartenant à l'arme de l'artillerie. Les alentours sont des plus gracieux, riches en belles prairies parmi lesquelles on remarque celle dite du Château, qui produit, année moyenne, une énorme quantité de foin, dont il s'exporte de nombreux chargements dans toutes les directions ; les fourrages artificiels, les céréales, occupent de vastes étendues à côté des vignes et des bois. L'agriculture fait chaque jour

des progrès notables. Les étables de M. Vignerac, aujourd'hui percepteur à St-Pierre-de-Chignac, magnifiquement remplies d'animaux d'élite, ont été souvent couvertes de lauriers moissonnés aux champs d'honneur des expositions. Les propriétés sont parfaitement travaillées, mais tendent de plus en plus à se morceler. Une grande partie des coteaux calcaires a été défrichée depuis quelques années et couverte de vignobles qui donnent un produit suffisamment rémunérateur. On a planté des chênes truffiers. On élève du bétail et de la volaille. Le sol, partout ailleurs argilo-calcaire, est schisteux au nord et au nord-est. Plus haut il devient ardoisier. La couche schisteuse forme même une traînée sous la ville pour aller mourir à la tannerie de Chaussières où les premières assises calcaires viennent la recouvrir. Entre les deux formations se trouve un lit d'anthracites constituant un banc presque continu, mais d'une trop faible épaisseur pour être exploité. Les argiles réfractaires de la banlieue sont employées pour la fabrication de briques estimées. Métaux et minéraux variés se disputent le terrain. Les minerais de fer, de première qualité, la pierre à chaux et la terre à *gazette*, abondent ; principalement cette dernière aux Charroux, propriété de M. le docteur Chavoix (1). La ville située sur les confins du Périgord proprement dit et du Limousin, qui s'y séparent par une brusque transition, a été le théâtre de plusieurs luttes sanglantes. Richard-Cœur-de-Lion l'assiégea, cédant aux instigations de Bertrand-de-Born, et s'en empara. On a fait dériver son nom d'*Isis dolium* (le tonneau d'Isis), sans doute parce que c'est là que commence la production du vin en venant du plateau granitique et schisteux du Centre. Je ne sais pas si les paysans des cantons de la Nouaille et de St-Yrieix connaissent

(1) Les échantillons de cette matière, présentés par M. Chavoix à l'exposition universelle de 1878, ont été mentionnés très-honorablement, à la suite de cette grande exhibition des richesses du globe.

cette étymologie, de l'exactitude de laquelle je ne me porte pas garant, mais le fait est qu'ils la justifient lorsqu'ils accourent les jours de foire. C'est alors que le tonneau, soit d'Isis, divinité qui paraît avoir été fort en honneur autrefois chez les Pétrocoriens, soit de tout autre, est à belle fête ! Moins peuplé, moins animé que Thiviers, Excideuil est presque aussi riche, et infiniment plus agréable. ~~Il attend un chemin de fer qui doublera sa prospérité.~~

Au sortir d'Excideuil, nous avons peine à nous frayer un passage, la route étant tout encombrée de voitures chargées de foin, blés, marrons et autres produits du pays, descendant vers Périgueux, puis Bordeaux. Nous voyons labourer sur les anciennes dépendances du vieux manoir seigneurial, au milieu même de ses ruines. Les grands bœufs au pas tranquille et lent traînent philosophiquement la charrue dans l'enceinte où piaffaient les coursiers de guerre, montés par de vaillants chevaliers couverts d'armures étincelantes. Le froment a remplacé le pavé sonore ; le soc succède au fer de lance acéré. L'un blessait l'ennemi et lui faisait mordre la poussière, l'autre nourrit le brave soldat qui, peut-être, chassera devant lui l'étranger ravisseur. Tous deux sont l'honneur et la force de la patrie. La voiture frôle à droite une ligne de côteaux de plus en plus cultivés ; à gauche s'étend la grasse vallée qui déroule au loin son vert et riche tapis de prairies naturelles, en suivant le cours de la Loue, au-delà de laquelle les hauteurs sont presque toutes boisées.

Les corps de fermes sont nombreux ; les maisons d'assez belle apparence ne sont pas rares. En peu d'instants nous atteignons le chef-lieu de la petite et gracieuse commune de Saint-Martial, près de laquelle le chemin d'Excideuil à Thenon, par Tourtoirac, a son point de départ. Sur le tracé de cette dernière ligne est La Reymondie, qui fut, du vivant de M. Vandeuil, le théâtre d'opérations bien conduites, que le fils du zélé propriétaire continuera sans doute à mener à bien.

On trouve sur ce territoire municipal une grande et importante brasserie dirigée par M. Gangloff, et qui cherche à marcher l'égal de celle de M. Meyer, de Saint-Yrieix. Ses produits sont renommés et s'exportent au loin. Une belle minoterie est tout proche ; elle appartient à M. Pouquet, dont un parent, M. Pouquet, de Lioroux, possède, à peu de distance, une exploitation remarquable, pour la culture de laquelle il emploie de forts bœufs de la race rouge auvergnate de Salers. Ses champs, parfaitement travaillés, produisent en abondance maïs, froment, betteraves et fourrages artificiels. Ils sont soutenus par une immense prairie naturelle traversée par un canal que la rivière alimente. Agé de plus de 80 ans, M. Cyprien Pouquet, ancien président du comice d'Excideuil, qu'il a vu mourir, hélas ! surveille et dirige les travaux avec l'activité d'un jeune homme et l'intelligence d'un cultivateur accompli. Ses étables donnent une grande abondance de fumier excellent auquel il ajoute, lorsqu'il est nécessaire, de fortes doses de guano. Chez lui, l'agriculture est productive ; il vise avec raison au bénéfice réel et sait l'obtenir. Les instruments perfectionnés sont employés dans son domaine, mais, soumis d'abord à un examen sérieux et attentif, ils n'y deviennent, qu'après épreuve satisfaisante, d'un usage habituel.

La physionomie du pays ne change guère. Nous rencontrons toujours de grands prés, des prairies artificielles, puis des blés, des terres à maïs, des champs de betteraves, d'autres où l'on arrache les pommes de terre, quelques-uns qui viennent de porter du tabac. Les collines nous offrent des vignes, des noyers, des truffières, des champs ensemencés, ou que l'on prépare à l'être. L'une d'elles, près du village que nous apercevons, Saint-Pantaly-d'Excideuil, agglomération assez considérable et riche commune, avait été transformée par le maréchal Bugeaud, son possesseur, en une vaste plantation de mûriers qui s'y étageaient de terrasses en terrasses

et y avaient acquis des dimensions et une vigueur des plus remarquables. L'intention du vieux soldat était d'établir là une magnanerie modèle avec une filature de soie. Il avait même commencé l'installation de ces créations utiles dans le village, mais le conseil général ne crut pas devoir lui accorder les secours qu'il sollicitait du département pour les maintenir et développer, et tout fut abandonné. Le maréchal mort, cette portion de ses domaines a été vendue par ses héritiers et acquise par de petits propriétaires qui ont abattu les beaux arbres, ont fait disparaître les allées et y ont installé des cultures ordinaires. C'est fâcheux pour une branche d'industrie qui devrait prendre une grande extension sur le sol du Périgord. De cette entreprise avortée le souvenir même serait perdu dans le pays, s'il n'en restait une trace importante dans un vignoble planté d'après la méthode bourguignonne et où l'on voit encore, de cinq mètres en cinq mètres, des murs de soutènement qui protègent les terres contre la ravine. Il y a, non loin de Saint-Pantaly-d'Excideuil, des filons de marbres, mais de trop faible importance pour pouvoir faire l'objet d'une exploitation rémunératrice. Le chemin s'élève un peu ; nos chevaux, qui ne vont pas vite, en profitent pour se reposer et nous conduisent lentement à la porte du château de La Roche, bâti sur une petite éminence, dominant la rivière et dans une position charmante. Il appartient à M. Gasson d'Isly, petit-fils, par sa mère, du maréchal Bugeaud, et le même qui possède auprès de La Nouaille la terre de Plaisance, dont j'ai plus haut entretenu longuement nos lecteurs. Au devant de la maison est un joli parc. Une belle prairie longeant la Loue est, comme celle de M. Cyprien Pouquet, fertilisée par un canal de dérivation. Deux métairies dépendent du domaine, ainsi que le magnifique vignoble situé sur la droite de la route et que partage en deux une allée bordée, de chaque côté, par de splendides pruniers d'Agen.

Au bas de la descente, après La Roche, coule le Ravillou,

ruisseau venant de St-Sulpice et qui baigne la commune de St-Germain-des-Prés, à l'ouest. La sériciculture a pris pied dans les environs de ce dernier village. Elle s'y maintient avec fermeté sur les possessions de M. Debrégeas-Laurenne, l'un des lauréats de notre Société pour ses belles plantations de mûriers et ses éducations de vers à soie. Longtemps la magnanerie de ce praticien a obtenu des résultats flatteurs et avantageux, mais dans ces derniers temps, par suite, en grande partie, de la mauvaise qualité des graines, fournies par des marchands trompés eux-mêmes, ou peu délicats, le produit a beaucoup baissé. Cependant l'installation reste en pleine et complète activité. La persévérance de l'honorable éducateur sera, nous l'espérons, suivie définitivement du plus heureux succès. Le même propriétaire, homme progressif, a planté des cépages du Médoc et fait, avec des *cabernets* tirés de cette contrée fameuse, un vin qui figure avec honneur sur la table délicate de son gendre, M. Gibiat. C'est aussi dans le même rayon où, chose singulière, après de si frappants exemples d'initiative, le progrès cultural ne paraît pas avoir acquis de proportions notables, que M. Latronche père, dans son domaine du Coderc, a donné l'exemple d'une exploitation en rapport avec les exigences de la science actuelle. A-t-il été trop vite, de manière à effrayer ses voisins, n'osant porter la main d'un seul coup sur tant de points à la fois, et attendant de voir un produit, ample et évident aux yeux de tous, récompenser de semblables travaux, avant de s'engager eux-mêmes, c'est ce que je ne saurais dire. Toujours est-il qu'il a mérité de la part du jury de notre association chargé de la visite des propriétés de l'arrondissement de Périgueux, concourant en 1876, le prix d'honneur d'ensemble. Cette haute distinction a été conquise par de nombreuses et importantes améliorations que le rapporteur d'alors, l'honorable baron de Saint-Saud, a fait connaître en ces termes :

« Reconstruction générale de la maison de maître, et des

bâtiments ruraux ; plantation, ancienne déjà, très régulière et réussie, de pins sylvestres sur un plateau aride et dénudé ; plantation aussi, en bons cépages, de deux hectares de vignes parfaitement taillées, échalassées, travaillées, ainsi que celles anciennes ; extension des prairies artificielles et des racines sur neuf, au lieu d'un, hectares ; diminution d'un tiers sur l'étendue des céréales qui, mieux soignées et fumées, rapportent plus du double. Triplement des têtes d'un bétail très bien choisi, élevé, entretenu, suppression du colonoage partiaire et substitution de l'exploitation directe par domestiques, journaliers, tâcherons, intéressés, de ce vaste domaine (plus de cent hectares) au sol argilo-calcaire et argilo-siliceux, partout médiocre, mauvais même sur plusieurs points ; (1) emploi habituel d'instruments perfectionnés tels que : charrue Garnier et Coué, herbes diverses, hache-paille, coupe-racines (un des premiers employés en Périgord), faucheuse-moissonneuse Wood, batteuse à manège Pinet, bon pressoir, fouloir mécanique, etc., même une machine à étirer les drains et collecteurs fabriqués dans une tuilerie installée sur sa propriété. C'est qu'en effet, l'un des premiers dans la Dordogne, M. Latronche n'a pas hésité à drainer très intelligemment et fructueusement, sur la plus vaste échelle (près de trente hectares, presque le tiers de l'ensemble), toutes ses terres en labour, vignes, etc., partout où le sous-sol, éminemment argileux et inégalement ondulé en cuvettes, faisait rejaillir à la surface une humidité délétère ; et les eaux ensuite toutes recueillies à la sortie des collecteurs, augmen-

(1) Il faut évidemment voir ici un cas particulier. M. Latronche voulait réformer rapidement. Il avait pour cela l'intelligence, le loisir et l'argent nécessaires. Dans ces conditions, mais alors seulement, on agit rationnellement en procédant ainsi. Pour l'ordinaire, à l'époque actuelle, le faire valoir, direct et prolongé d'une aussi vaste étendue, serait presque toujours une cause de ruine.

tées par celles des bâtiments et cours, ravivées aussi par les excédants des fosses à purin, viennent se déverser, par des irrigations bien entendues et entretenues, sur de splendides prairies naturelles portées à près de cinquante hectares. »

Le même document signale, en outre, de bons reproducteurs anglo-limousins de l'espèce porcine. Il regrette seulement l'absence d'une comptabilité régulière permettant mieux de constater sur un domaine préparé de longue main et arrivé complètement au but, un accroissement de revenus nets plus que triplés. N'oublions pas que le rapport mentionne que M. Latronche avait de plus entrepris de créer une race spéciale de bêtes à cornes de rente, par croisement entre limousins et charolais. Il affirmait être satisfait de la fixité des animaux obtenus et de leur rendement. Mais qui n'est satisfait, au moins pendant quelques années, des suites d'une tentative pareille ? La désillusion n'arrive que peu à peu, longtemps après. Par exemple elle est le plus souvent complète, et M. La Tronche n'est plus là pour nous dire ce que cette œuvre est devenue. L'objet d'art offert par MM. les sénateurs au vainqueur de cette joute honorable n'était pas encore parvenu chez notre secrétaire-général que déjà le lauréat avait malheureusement disparu de la scène du monde. La récompense qu'on lui destinait a été remise à l'un de ses enfants. (1)

Le Ravillou se jette, presque sous nos yeux, dans la petite rivière et en grossit sensiblement le volume. Aussi la Loue revient-elle toute fière s'établir auprès de la route en faisant mille tours et jacassant à plaisir pour qu'on la regarde. J'ai dit la Loue. Est-ce bien réellement elle qui se

(1) M. La Tronche fils est venu dernièrement me prier de me rendre chez lui pour constater *de visu* que, sous sa direction, l'exploitation n'a pas faibli et mérite toujours des éloges de la part des cultivateurs qui visent aux rendements rémunérateurs. Si je le puis, je ne manquerai pas de répondre à cet appel.

promène là se pavanant, s'épanouissant dans ces prés verts ? — Certainement, c'est elle ! — Non, disait dernièrement, à Mme de Lamothe, un voyageur placé dans le même compartiment qu'elle en chemin de fer, le cours d'eau qui passe sous Excideuil, c'est l'Isle ! — L'Isle ! — Oui, madame. — Mais, monsieur, je suis née sur les bords de la rivière dont nous parlons et je déclare que c'est la Loue. — Erreur ! erreur ! ceux qui vous l'ont affirmé se trompent. — Cependant, monsieur... — Il n'y a pas de cependant qui tienne. J'étais hier à Périgueux, j'ai été de là à Excideuil, d'où j'arrive, et je suis certain que c'est la même rivière qui baigne les deux villes, je l'ai vu ! — Cela dit, notre savant, promenant un regard vainqueur sur ses autres compagnons de route, qui n'en savaient pas plus que lui, alluma triomphalement un cigare et se tut. Que ne l'avait-il fait plus tôt ! Mieux eût valu pour lui ne pas parler que dire semblable sottise. Du reste il ne faut pas trop s'étonner de son ignorance en fait de géographie. C'est un défaut commun en France, au-delà de tout ce que l'on pourrait croire. Et, pour ne pas sortir du sujet qui nous occupe, n'avons nous pas vu, ne voyons-nous pas chaque jour des articles, mieux même, des rapports presque, sinon complètement officiels, nous entretenir, à propos de la jonction prochaine de la Garonne à la Loire par un canal, de la difficulté ou de la facilité d'utiliser l'Isle de Périgueux à Saint-Yrieix !

Nous entrons sur les dépendances de Coulaures, la première commune du canton de Savignac, en venant du nord et qui en est, sous tous les rapports, l'une des plus importantes. Elle occupe le sommet du triangle dessiné par la jonction de la Loue et de l'Isle ; par conséquent elle s'étend sur deux vallées, et sur les chaînes de hauteurs qui les séparent et les dominent à l'est et à l'ouest. Il résulte de cette heureuse position, dans un pays relativement fertile, auquel les eaux courantes ne manquent pas, une grande variété de produits. Les plaines, au sol profond,

sont riches en fourrages de toutes sortes, et sur les coteaux croissent à l'envi vignes et sainfoins. Aussi les immeubles atteignent-ils un prix élevé qui porte jusqu'à neuf et dix mille francs la valeur de l'hectare, aux environs du bourg. Celui-ci, sur les bords de la Loue, que traverse un joli pont, a son centre principal à cinquante ou soixante mètres à gauche de la route, à droite de laquelle est une belle maison d'école, ayant devant elle un champ de foire où, trois fois par an, ont lieu des réunions commerciales importantes; il possède une magnifique bascule pour le pesage des bestiaux. On trouve à Coulaures des hôtelleries, cafés, boutiques de boulangers, bouchers, épiciers; des charpentiers et des maçons. A l'une de ses extrémités se dresse le remarquable château de Conty qui, depuis 1610, appartient à une branche de la maison de Lestrade, de Floirac, en Quercy. Cet édifice, dont le propriétaire est membre de notre Société, est baigné par la rivière et a été plusieurs fois remanié. La dernière reconstruction, toute moderne, date de 1834. On a conservé deux belles tours crénelées qui faisaient partie de l'ancien manoir. Cette demeure seigneuriale commande une propriété très abondamment fournie de prairies arrosées sur une longueur de 1,800 mètres environ, au moyen d'un barrage et de fossés d'irrigation établis il y a vingt ans à peu près. Une seconde écluse, plus ancienne, amène les eaux de la Loue jusqu'au moulin situé près du château dont il dépend. Cette usine, détruite par la foudre en 1871, a été reconstruite et montée soigneusement. On y compte quatre paires de meules, plus un pressoir perfectionné faisant automatiquement tout le travail de la fabrication de l'huile, avec l'eau pour moteur. Une importante réserve renferme prés, bois et vignes. En outre, il existe sur le domaine deux fortes métairies, dont la trop grande contenance va être diminuée par la création d'un troisième colonage; on y cultive le tabac avec succès. Les bois-taillis sont bien aménagés, les bords de la rivière ont

été, sur 2,200 mètres, plantés en peupliers, aulnes, saules, frênes et autres essences appropriées aux terrains; un vaste coteau, dénudé naguère, est maintenant couvert d'acacias vigoureux qui donnent de bons produits; enfin les vins et les truffes de Conty jouissent d'un véritable renom. L'église paroissiale est remarquable. Le chœur et l'avant-chœur sont de l'époque romane; le premier est d'une très grande hauteur, il est orné de 6 arcatures du goût le plus pur, au milieu desquelles est percée une belle croisée en plein-cintre avec deux colonnes à chapiteaux. Les arcatures ont été, par malheur, endommagées quelque peu pour permettre de poser un autel style du siècle de Louis XIV, d'une grande richesse de sculpture et d'ornementation mais, en cet endroit, assez mal placé. L'avant-chœur, formant un parallélogramme, se compose de quatre grands arceaux à pointe ogivale, supportant une magnifique coupole à huit pans, très élevée et surmontée d'un clocher très bas, comme tous ceux des anciens monastères cisterciens. De là part une flèche brisée, en bois. Dans les piliers énormes qui soutiennent le dôme se trouvent fixées huit colonnes, dont les chapiteaux sont ornés de sculptures très curieuses. La nef n'a rien de notable. La chapelle du nord offre une belle voûte à nervure dont les clés portent les armoiries de son fondateur. L'église de Coulaures a été restaurée en 1860. Près du pont est une chapelle datant du xvii^e siècle, époque à laquelle deux frères, MM. Louis et Jean de Lafaye, nés au château de Chardeuil, et, le premier, curé, le second vicaire de Coulaures, la firent construire en remplacement d'une autre qui n'était qu'un édifice des plus humbles, abritant la statue miraculeuse de la sainte Vierge. Celle d'aujourd'hui possédait deux belles portes ogivales, remplacées maintenant par une entrée sans caractère, ornée d'une statue en pierre sortie des ateliers des successeurs du P. Beney, de Poitiers. Ce petit temple était autrefois, particulièrement les jours de l'Assomption et de la Nativité, visité par une foule de pèlerins qui,

de toutes parts, y accouraient pour honorer la Mère de Dieu. L'autel est surmonté d'un rétable de grand prix, supporté par deux colonnes en bois d'égales dimensions, découpées à jour avec branchage de vigne serpentant tout autour. Cette œuvre de sculpture magistrale excite l'admiration de tous les visiteurs. C'est sur cet autel que repose l'effigie de la Vierge, haute de 60 centimètres environ et portant l'enfant Jésus appuyé sur le cœur de sa mère (1). Le toit est surmonté d'une lanterne ronde formant clocher. Le cimetière est un des plus anciens du Périgord, il renferme une foule de pierres tombales des xv, xiv, xiii, xii^e et peut-être des xi^e et x^e siècles, si l'on en juge par les ornements qui les décorent. Plusieurs sont de formes singulières. L'on en voit qui portent à l'une de leurs extrémités un creux qui devait servir soit de lampe le jour des Morts, soit de bénitier. Une d'elles affecte la forme d'un calice avec patère, style roman. Il en

(1) Voici, d'après M. l'abbé Verdeney, maintenant directeur du *Prytanée* de Nontron; et auparavant curé de Coulaures, la légende qui a donné lieu au culte de Notre-Dame-de-Coulaures, dite du Bout-du-Pont, comme celle qu'invoquait, à Pau, toute protestante qu'elle fût, la mère de Henri IV, Jeanne d'Albret, au moment de la naissance de ce prince qui fut roi de Navarre et comte du Périgord avant de monter sur le trône de France.

« Cette dévotion remonte aux Croisades. Un seigneur de Chardeuil, revenant de l'une de ces expéditions, se trouvait à bord d'un navire qui fit naufrage. Il fit vœu d'ériger, s'il échappait à la mort, une statue de la sainte Vierge à la vénération des fidèles sur le pont de Coulaures, paroisse dont fait partie le manoir dont il portait le nom. S'étant tiré sain et sauf du péril, il tint parole, et la Vierge, placée où il l'avait promis, attira pendant un certain temps grand nombre de fidèles aux fêtes de la Nativité et de l'Assomption. Mais une forte crue fit disparaître et la voie de communication et la statue. La première fut rétablie, il n'en fut pas de même de la seconde. Quelques temps après des épidémies terribles éclatèrent et la population fut emportée presque tout entière par le fléau. Pour réparer ses torts, son faible resta

est encore de plus surprenantes. Beaucoup sont chargées de soleils et d'autres emblèmes symbolisant l'éternité.

A quelque distance du chef-lieu l'on découvre, sur une hauteur à l'est, le château de La Cousse, qui a fort grand air. On y arrive par une plantation de tilleuls en quinconce, mis en place il y a 120 ans pour procurer du travail aux ouvriers en temps de disette. Une belle grille, qui s'ouvre sur cette promenade, donne accès dans la cour d'honneur, de laquelle un perron conduit à une terrasse, régnant le long des appartements situés au rez-de-chaussée. Cette partie du château est couverte en mansarde et sa construction remonte à 1,735. A gauche, la terrasse mène à une vieille tour du xiv^e siècle qui se ralliait au reste des bâtiments par une aile démolie en 1780 et qui servait de pendant à une autre, laquelle existe encore et offre dans son intérieur le double écusson de Marie de Jaubert et de Bernard de Lestrade, dont la famille, diffé-

construisit un hangar auprès du passage et y déposa une nouvelle image de la Mère de Dieu. Les pèlerinages reprirent alors. On vient de voir comment le hangar a été remplacé par la chapelle actuellement existante. Le dernier édifice était, autrefois, toujours ouvert, et par les deux grandes portes on pouvait, du dehors, voir tout l'intérieur. Des milliers et des milliers de croyants accouraient à Coulaures pour vénérer l'image sainte. Du 15 août au 8 septembre l'affluence ne cessait pas. On couchait dans l'église, dans les rues, derrière les haies ; partout où l'on pouvait trouver un peu de place. Il y a 40 ans à peine l'on venait encore de divers points. Bon nombre de pèlerins traversaient le pont pieds nus ou même à genoux. La grande révolution avait à peine pu, pendant quelques instants, suspendre cette pieuse coutume, et des documents authentiques nous apprennent qu'en 1792, le 14 août, la foule fut prodigieuse. » Aujourd'hui l'attraction religieuse exercée par le petit sanctuaire est grandement affaiblie, presque annihilée. Cependant elle n'est pas tout à fait éteinte.

La statue de la chapelle est la même qu'avant la Révolution, aux orages de laquelle elle a pu, par suite de la sollicitude d'une famille catholique, échapper, soigneusement déposée au fond d'une cachette.

rente de celle de Conty, possède cette terre, par suite de cette alliance, depuis 1435. La chapelle de La Cousse, élégante et bien tenue, renferme un chemin de croix en relief avec personnages peints, aux figures naïves. On y voit un calice d'argent forgé, remontant au XIII^e siècle, et dont le pied, qui se rattache à la tige par un clou, est orné de huit émaux de Limoges représentant huit apôtres. On remarque autour de l'édifice de vastes garennes de chênes formant un beau parc. M. le marquis de Lestrade appartient depuis longtemps à notre association. Agriculteur plein d'expérience, il fume largement sa propriété qui, par suite, lui donne de fortes récoltes. Il a planté beaucoup de vignes qui lui procurent de très bon vin. Il a cultivé la plus grande partie de son domaine en réserve, faisant effectuer des labours par domestiques, donnant l'exemple du progrès et ayant quelques bouviers qu'il logeait et auxquels il abandonnait le cinquième de la récolte. Maintenant, d'après les notes que j'ai sous les yeux, il a trois métayers. En somme, excellente direction et bons résultats.

Au sud de La Cousse, sur une petite éminence, apparaît la Reille, résidence aussi de l'un de nos collègues, M. le docteur Marc Dupuy, frère de notre ancien et regretté trésorier. Le nouveau propriétaire succédant aux Marqueyssac et à la famille Labbé, sur un domaine dont l'étendue, depuis quelques années, avait été bien diminuée par suite de morcellements, a fait admirablement restaurer sa nouvelle demeure. A trois cents mètres environ de la jonction de l'Isle et de la Loue, La Reille fut, à l'origine, dit la chronique, un poste construit pour surveiller les voyageurs arrivant en remontant le premier de ces cours d'eau. Au milieu du corps de logis est une tour carrée dépossédée de ses créneaux, mais demeurée assez haute pour dominer tout le reste du château. Sur la porte, datant du XV^e siècle, sont encore les armes des Duret, que l'on retrouve également dans l'église paroissiale

de Coulaures, dans la chapelle de droite en entrant, endroit où les habitants de La Reille ont coutume de se placer de temps immémorial. Le site de l'habitation est charmant. A peu de distance coule un petit ruisseau, à sec en été, mais considérable en hiver et qui vient des hauteurs voisines. La plaine est magnifique, ses prairies sont arrosées au moyen d'une roue hydraulique ; les communications sont faciles ; il y a deux métairies, un borderage et une réserve, le tout bien cultivé.

En obliquant sur la droite, après avoir dépassé Coulaures, on arrive au Pont-de-Vet, jeté sur l'Isle, qui vient de recevoir la Loue qu'il serait si désirable de voir canaliser jusqu'à Excideuil, ce qui ouvrirait des débouchés importants aux pierres à bâtir, pierres à chaux, minerais de fer, bois, fourrages et autres denrées encombrantes gagnant l'est du Nontronnais et du Limousin ou bien en provenant. Deux grandes roues hydrauliques sont établies sur le courant et irriguent de vastes prairies. L'une d'elles appartient à M. Réjou, habitant la Giboulie, village voisin où l'on remarque une tour antique, sa propriété, de même que deux métairies où les noyers abondent. Je salue l'Isle, ma jolie rivière, longtemps méconnue et calomniée, mais à laquelle on commence à rendre justice en reconnaissant sa valeur et qui ne tardera pas, j'en suis convaincu pleinement, à servir de trait d'union entre les voies navigables du sud-ouest, du nord et de l'est de la France, où sans doute une ligne capitale de transports par eau sera construite avant peu, vivifiant tout le centre de notre patrie par Périgueux, Limoges, les environs de Guéret et Montluçon. Avant de se réunir à sa sœur née près de sa source et qui, longtemps, a coulé presque parallèlement à elle, impatiente de la rejoindre, elle vient, après avoir quitté les environs de Thiviers, de baigner dans sa gracieuse vallée une portion intéressante et étendue de la commune qui nous occupe depuis un moment, portion digne d'être connue à plus d'un titre et dont il est bon de mettre en relief les principaux

mérites géologiques, archéologiques et agricoles. C'est ce que je vais essayer de faire, à l'aide, comme précédemment, des notes précieuses qu'ont bien voulu me fournir M. le vicomte E. de Malet, M. Verdier, homme d'affaires de sa famille, le régisseur de la terre de Mayac, quelques autres personnes, et en m'étayant des renseignements que j'ai recueillis soit sur place, soit dans divers écrits et ouvrages. Suivons le chemin d'intérêt commun n° 64. Il nous conduit d'abord au pied de rochers à pic qui terminent la ligne des coteaux qui, jusqu'à ce moment, ont séparé les deux rivières qui vont n'en faire plus qu'une après eux. Ces rochers sont traversés par une sorte de tunnel qui s'étend, dit-on, d'une vallée à l'autre. La plaine s'élargit à mesure que l'on remonte. Bientôt, à cent mètres sur la droite, on découvre la jolie propriété de Vauriac, appartenant à M. Augustin Gay, dont l'habitation, entourée d'une vérandah, gracieusement pourvue de charmilles ombreuses, et se révélant au voyageur par le sommet de son pavillon, est bâtie entre deux tertres couverts de vignes, conquête importante faite par le persévérant agriculteur qui a, de cette manière, converti des terrains maigres, où croissaient à peine de rares chênes rabougris, en un magnifique vignoble. Cette plantation considérable nécessitait un chai en rapport avec elle. Il a été construit avec beaucoup d'intelligence. La vendange est vidée dans un réservoir établi sur le sol qui est à la hauteur des cuves de ce côté. Elle est transportée par un petit wagon qui circule sur des rails tout autour de l'installation. Les cuves ne sont pas complètement remplies; un premier fond est placé à une certaine distance du sommet qui est recouvert par une toile. Sous l'action de la fermentation, le mout s'élève au-dessus de la première barrière, mais la couche d'acide carbonique qui domine préserve le liquide du contact de l'air. C'est un système très avantageux pour empêcher le chapeau de s'aigrir et d'endommager la qualité du vin. C'est celui que le comte Odart

recommandait, dont il se trouvait bien et dont il a vulgarisé beaucoup la pratique au grand profit des vigneron et des buveurs.

La cave, creusée dans le roc, se trouve immédiatement au-dessous des cuves. Les vignes sont labourées avec une charrue traînée par un seul bœuf, et des voitures, attelées également par un seul de ces animaux, servent souvent aux transports du vin et d'autres objets. De l'autre côté du chemin les prairies s'étendent jusqu'à la rivière. Vauriel est célèbre dans le pays par les immenses améliorations agricoles qu'il doit à M. Gay. Celui-ci, cependant, loin d'être vaniteux, me paraît s'être un peu découragé, du moins par une lettre qu'il m'a dernièrement adressée où il se plaint de déceptions. Il a cependant fait beaucoup et peut-être, allant rapidement en besogne, a-t-il éprouvé quelque peu la vérité de cet adage :

La Fortune nous vend ce qu'on croit qu'elle donne

Il est certain qu'il a déboursé largement. Qu'il ne dépense pas néanmoins. Peut-être avant peu ses dépenses lui porteront-elles plus qu'il ne le suppose. En agriculture l'accroissement du revenu se fait rarement sentir du soir au lendemain après de fortes mises dehors. En avançant toujours on touche le domaine de Verdeney, situé près d'un village du même nom, où l'on voit une population de petits propriétaires cultivant le sol et exerçant diverses industries telles que celles de tisserand, sabotier, forgeron, etc.

Prenons maintenant un embranchement vers la route d'Excideuil jusqu'au village de la Renaudie, puis le pittoresque chemin vicinal de Saint-Jory, qui vient d'être refait à neuf. Au bout de cinq minutes de marche, en tournant à gauche, nous entrons dans un petit bois de chênes de

l'espèce dite *drulier*, dans la contrée, et que les Druides affectionnaient, paraît-il. « Là, dit M. Edouard de Mallet, un imposant spectacle s'offre à nos regards. Nous sommes en face d'un cirque long de 50 mètres et profond de 7 à 8, entouré de rochers fantastiques qui semblent jetés pêle-mêle et comme au hasard. Si l'on descend dans cette enceinte mystérieuse on remarque d'abord une grotte ou sorte de voûte, formée de pierres superposées par assises horizontales, mais affectant les formes les plus bizarres. Ces pierres gélives et de solubilité différente, ont été délitées par l'influence de l'atmosphère. Quoi qu'il en soit, il y a effectivement semblant de voûte, où l'on serait, du reste, fort mal abrité contre la pluie. A quelques pas plus loin est un autre arceau du même genre, puis ce sont des ruelles, des crevasses dont on ne peut plus sortir, un dédale, un vrai labyrinthe, dont la mousse et les ronces ont, de temps immémorial, pris une possession qu'on n'a pas cherché à leur disputer... » En terminant, mon honorable correspondant se demande si ce n'est pas là simplement un jeu de la nature et émet le vœu que cet endroit, si propre à frapper l'imagination, soit sérieusement exploré. Il serait d'autant plus à souhaiter qu'il en fût ainsi, que ce singulier assemblage de blocs paraît avoir, au point de vue de l'archéologie, une importance indiscutable. En effet, voici comment s'exprime M. Audierne dans son *Périgord illustré*, pages 647 et 648 : « En se dirigeant vers Saint-Jory et en remontant l'Isle, il est un monument qui doit exciter au plus haut point la curiosité de l'archéologue. C'est un assemblage de mamelons pyramidaux entourés de fossés nombreux, imitant un labyrinthe, et de rochers enlevés à leur place naturelle, dressés à une grande hauteur et symétriquement rangés en longues lignes parallèles. Qui érigea ce monument ? Quelle en était la destination ? Dans la contrée les uns l'attribuent à l'Ange des Ténèbres ; les autres on font une œuvre des Romains. Les premiers ne voient dans cette

œuvre gigantesque qu'un amusement du Diable; les seconds, que des retranchements, un moyen de défense. Peu nous importent ces populaires versions. Ce monument est gaulois; c'est un cromlech et sa destination présumée fut de servir de temple et de cour de justice. Notre opinion n'est cependant pas absolue, et nous saurons gré à celui qui, mieux que nous, déchirera le voile qui cache l'origine de cet alignement, dont l'étendue extraordinaire est d'environ 3 kilomètres. » On voit qu'au lieu de voile, c'est l'enceinte qu'on a déchirée, et largement même, probablement pour y tracer des chemins, pour utiliser, en la cultivant, une certaine étendue des terrains qu'elle occupait; pour faire de la chaux avec une partie des pierres, ou pour paver avec celles-ci les chaussées des voies de communications voisines. Il ne reste plus d'elle que peu de chose, dont on ne prend aucun soin, que l'on détruit même à plaisir, m'a-t-on assuré. Ce peu, le sauvera-t-on? Le classera-t-on? Ce n'est pas probable. On aime beaucoup, en France, à parler des monuments historiques, et voilà comment on les traite!

En poursuivant vers le Nord, on arrive bientôt à Saint-Jory, modeste village dont on a fait le chef-lieu d'une commune singulièrement découpée. C'est un ruban suivant les bords de l'Isle, tantôt à droite, tantôt à gauche, sur 12 kilomètres de longueur, et dont le nœud, qui devrait être central, est situé tout à l'extrémité septentrionale, à deux lieues et demie, pour le moins, du bout opposé. De cette ingénieuse idée résultent les plus grands inconvénients pour la plus forte partie de la population, malgré la nouvelle route qu'on vient de construire et qui traverse cette bande malencontreuse dans sa plus grande longueur. Il règne actuellement, dans bon nombre de hameaux, une hostilité sourde contre le clocher, et le village des Maisons, plus central de beaucoup et où réside le maire actuel, rêve, dit-on, de devenir bientôt la capitale de ce petit Etat. En attendant les

adversaires ne disputent l'école, grosse affaire qui pourra bien faire pencher la balance.

Saint-Jory se groupe autour d'un vieux château qui s'é-
lance gracieusement au milieu d'arbres verts et semble
dominer toute la contrée. C'est une ancienne résidence des
Templiers, comme le prouvent les pierres tombales que l'on
rencontre encore aux environs. La chapelle sert d'église
paroissiale. Dans les environs sont en quantités d'excellents
minerais de fer, dont M. de Monbrun, qui venait chaque
année chez son ami M. le comte de Coustin, faisait d'im-
menses achats pour ses forges de Chauffailles. Maintenant le
Libre-Echange a tué ce commerce, comme bien d'autres.
La commune est assise mi-partie sur l'étage inférieur,
mi-partie sur l'étage moyen du système oolithique. La
rivière de l'Isle sépare ces deux terrains, l'on pourrait
dire ces deux climats, la rive gauche étant beaucoup plus
froide que la droite. C'est là surtout que la roche est
formée de globules agglutinés rappelant des œufs de pois-
son. On y cultive toujours du seigle et l'on y trouve beaucoup
plus de châtaigniers, de bruyères, de landes et de champi-
gnons que de l'autre côté de l'eau. Cependant la viticulture
fait des progrès, aux dépens surtout des châtaigniers que
l'on arrache impitoyablement, peut-être sans penser assez à
la valeur actuelle, et surtout future, de leurs fruits,
sans songer que le phylloxera menace de mort les vignobles
français, qu'il éprouve si cruellement, de plus en plus,
depuis des années. La rive droite n'a que du froment et pas
de seigle; elle est privée de bruyère et la remplace par de
la paille, ce qui vaut mieux comme litière et comme fumier,
mais ce qu'elle ne produit pas en quantité suffisante pour pou-
voir se passer d'acheter à ses voisins un supplément nécessaire
et de moindre mérite. Par suite une propriété se trouvant,
comme on dit, à cheval, sur la rivière, est placée, sous ce rap-
port, dans d'excellentes conditions. La partie de la commune

longeant l'Isle à droite donne beaucoup de vins et des meilleurs du département. Il suffit de citer ceux de M. de Lépine, à Lambertie, et de M^{me} de Bellussières, à Ogres, deux vignobles qui font partie du crû de Sorges, et figurent parmi ceux qui en sont l'honneur ! C'est sur le vin et le bétail que la commune de Saint-Jory, comme tant d'autres, compte pour cicatriser les plaies que les traités de commerce, bâclés en 1860, ont fait à l'agriculture. Dieu veuille que ces optimistes aient raison ; pour moi je sens, d'après ce qui se passe, que je ne puis guère partager cet espoir. Quoi qu'il arrive, soignez et multipliez les arbres fruitiers, ne les abattez pas sans motif sérieux. Vous pourriez avant peu vous repentir d'améliorations trop peu justifiées et trop précipitées.

La route de Négrondes, vers laquelle nous revenons, a franchi l'Isle, laissant à gauche le vieux château de Glanes, appartenant à une branche de la famille de Malet, rameau dont le chef le possède encore. Avant cette époque les Regnier le détenaient depuis fort longtemps. On croit qu'une partie de l'édifice remonte au xiv^e siècle. Ce fut d'abord une petite gentilhommière avec corps de logis et tour où se trouvait l'escalier. Sous Louis XIV, un des propriétaires ayant fait de bonnes affaires, voulut avoir sa cour intérieure flanquée de quatre tours, avec pont-levis et fossés pleins d'eau. Le fossé est comblé, mais le vieux portail est resté debout avec son arrière-voussoir de Montpellier qu'aimaient tant les tailleurs de pierre de l'époque. Tout autour de Glane, la vallée de l'Isle est agréable et fertile ; le plateau ne l'est pas toujours, surtout en tirant vers l'ouest. Écoutons encore M. Edouard de Malet, on ne pourrait mieux dépeindre le haut pays et ses habitants ; on ne saurait mieux dire : « La route longe ensuite le cours du Glane, ruisseau d'une assez grande importance qui jaillit à un kilomètre de distance, au pied de rochers arides, d'où, limpide et frais, il sort au milieu d'un paysage inculte et triste. Autrefois une digue, barrant le vallon dans

la partie supérieure de son cours, y formait un étang, dont la chute faisait mouvoir le martinet d'une forge aujourd'hui disparue. Le sous-sol des environs, et aussi de l'autre côté de l'Isle, comme le prouvent les pholledonyes qu'on y trouve en abondance dans la roche, est formé d'une pierre lithographique très-dure, à cassure conchoïde et qui se polit comme du marbre. Cette pierre se superpose par assises, presque toujours inclinées dans une direction d'ensemble et reliées entre elles par un ciment marneux. Il en résulte un thalweg imperméable, où se rassemblent les eaux qui tombent sur les plateaux voisins. Ce thalweg paraît être parallèle au cours de la rivière, car le cours d'eau souterrain trouve plusieurs issues pouvant servir de point de repère. Je citerai notamment Fontaineau, au-dessous du village de l'Emmeronic. Dans les temps de forte pluie, c'est un gouffre d'où s'échappe un ruisseau transformant une partie du vallon, si sec d'ordinaire, en un marais où les récoltes sont presque toujours détruites. En temps ordinaire, c'est un trou profond de 10 mètres et où viennent s'abreuver les bestiaux du village. Quant au Glane, lui aussi, par les temps de grandes pluies, sort en bouillonnant d'orifices trop étroits. Alors ses eaux comprimées cherchent de nouvelles issues, s'en fraient de tous côtés, s'échappent par mille canaux et retombent en cascades des plus pittoresques. Les bords, le lit même de l'Isle sont pleins de sources qui alimentent les puits des villages voisins et produisent parfois de singuliers effets. J'ai vu, sur le chemin n° 64, un affaissement arriver subitement et former au milieu de la route un enfoncement profond d'un mètre. J'ai vu dans une terre les bœufs d'un de nos métayers disparaître en labourant et ne pouvoir d'eux-mêmes se tirer d'affaire. Il fallut venir à leur secours. Les grottes sont communes dans notre voisinage. Ce n'est pas surprenant. Si l'on continue à se diriger plus loin, vers le n° , on rencontre des coteaux secs, couverts cependant

d'une petite herbe que les moutons affectionnent particulièrement. Entre le Maine et Négrondes le pays est meilleur, mais nulle part on n'y trouve plus trace d'eau.

« Le morcellement de la propriété, par suite de la petite culture, paraît bien convenir au pays. Le terrain change d'un pas à l'autre; et cette diversité, qui ne permet guère de cultures d'ensemble, fournit un aliment à l'esprit ingénieux et au travail patient de nos paysans. Entre les mains de ceux-ci des friches se transforment en véritables domaines au prix des plus rudes privations. Prenons un de ces hommes, doué d'un robuste estomac, car il le soumettra à de singulières épreuves, et âpre au travail; il se fait journalier pour s'assurer le capital indispensable; à temps perdu il arrache les rochers et transporte la terre, souvent sur ses épaules; peu à peu vous voyez pousser une vigne et verdir une pièce de sainfoin. Il y a bien çà et là quelques amas de pierres désagréables à l'œil, mais ils ne sont pas inutiles; ils abriteront les racines de quelque chêne qui vaudra de bonnes truffes au travailleur, et la chèvre, cette vache du pauvre, ne laissera pas perdre un brin d'herbe. Les volailles, les dindons surtout, qui aiment le sol sec, prospéreront à merveille sur les chaumes, et tout ira au marché, y compris les œufs, pour se transformer en écus. Les grandes propriétés voisines viendront en aide également. Il faut bien que tout le monde se sauve! D'ailleurs les riches laissent perdre ce que le pauvre ramasse! Plus tard on achète un ânon qui broute l'herbe le long des chemins. Le harnais est facile à fabriquer. Un peu de grosse toile avec du foin dedans, voilà le collier! Deux cordes forment les traits. La charrette arrive à son tour; puis vient un autre âne. Notre homme laboure; il se rend aux foires en voiture; c'est le roi d'Yvetot; il ne connaît plus de supérieur; bientôt il aura des veaux, auxquels succéderont des bœufs. Son fils sera du conseil municipal!

» Le grand tenancier ne peut arriver à cette perfection de

détails ; la main-d'œuvre est trop chère et il n'a pas le bénéfice du temps perdu. Je crois qu'il agit prudemment en ayant des métayers. Les colons se procurent d'abord le pain quotidien en produisant ce qui est nécessaire à leur subsistance ; puis du numéraire au moyen du profit effectué sur le bétail. C'est un mode de gestion prudent et qui ne cause guère de déception. Plus il y a de fumier, plus il y a de foin ; et les beaux bœufs gras rassemblent, comme on dit, facilement l'argent.

» Les cépages que l'on cultive dans la contrée sont : le Saint-Rabier et le négrillou, pour les raisins noirs ; l'enrageat ou grappe verte, mieux folle-blanche, et le perclar, qui est plutôt un raisin de table, pour les blancs. Nous mêlons tout, ce qui donne un vin clair et qui se vend très-bien. Je sais qu'en triant la vendange, surtout en laissant cuver moins longtemps, nos vins seraient plus moelleux, mais ils ne se vendraient peut-être pas plus cher et nécessiteraient plus de soin (1). Les estomacs délicats vont demander au Bordelais un vin mieux fait (2). Les essais que l'on a tentés pour acclimater d'autres cépages n'ont guère réussi. Je dois cependant parler d'une expérience que nous faisons en ce moment. Sur un plateau très-maigre, mais bien aéré et bien exposé au soleil, nous avons fait creuser des fossés parallèles ; les pierres ont été enlevées et remplacées par du fumier et

(1) Je crois qu'ici M. de Malet se trompe. Le tri de la vendange peut se faire assez rapidement, et les soins que nécessitent les vins décuvés de suite après la fermentation, sont réellement loin d'être onéreux. La plus-value du produit dédommage largement des frais.

(2) Beaucoup de ces vins, jusques et y compris la classe dite des *bourgeois*, sont loin d'être de purs Bordelais ; ils ne sont parfois, en grande partie, que des produits du Périgord, ou du Midi, de l'Espagne, du Portugal même, plus ou moins travaillés et mêlés à une faible quantité de ceux du Médoc. Il ne faut pas se faire illusion à cet égard.

d'excellente terre. Puis on a planté du *pineau* venu de Nuits et de la côte-rouge. Il est indispensable de fixer les pampres à des fils de fer, parce que le vent, sans cela, briserait les rameaux. Que résultera-t-il de ce travail ? Je l'ignore encore. »

Il n'en peut, suivant moi, résulter rien que de bon, à la condition que, ce qui n'est pas douteux en pareil lieu, la vigne sera bien soignée, et que la vendanges s'y fera en deux fois, le pineau de Bourgogne étant un cépage de maturité hâtive sous notre climat et le côté-rouge mûrissant au contraire un peu tard ses fruits, en sa qualité de méridional qui trouve notre pays passablement froid pour lui. De là vient qu'on ne cultive guère d'habitude ces deux espèces ensemble, mais qu'on les place dans des carrés à part et à des expositions différentes, le premier plus au nord, le second plus au sud. Du reste notre négrillon parait être une véritable variété du pineau (1) et le côté-rouge, dit aussi la côte-rouge, se retrouve dans tous nos vignobles périgourdins. Il y en a deux tribus : l'une plus grosse et plus productive, la seconde donnant moins de grappes, mais dont le vin est supérieur.

Le vin de Glane est recherché ; provenant d'enclos situés dans la direction de Sorges, dont les meilleurs crus l'avoisinent, il participe un peu de la nature de celui de ce plateau renommé. De nombreux animaux gras sortent aussi de cette belle terre, dont les maîtres et le régisseur, M. Verdier, peuplent les étables de bêtes à cornes de choix, qui dans les concours ont remporté plusieurs victoires. De notables améliorations se poursuivent, en outre, en divers genres sur cette propriété, sans bruit, sans empressement ostensible, mais avec suite et tact. Tout est bon à Glane ; et la noble famille qui le possède est, à juste titre, l'objet du respect et de l'at-

(1) La véritable orthographe parait être *pinot*.

tachement de tous ceux qui la connaissent et ont l'honneur de l'approcher. Gardien fidèle des traditions reçues de parents vénérés, et qui se perpétuent également parmi ses frères et sœurs, M. le vicomte Edouard de Malet, auquel je dois les intéressants détails qu'on vient de lire, a donné, lors de la triste guerre de 1870, les plus éclatantes preuves d'un patriotisme sincère et profond. Ancien élève distingué de l'école polytechnique, il avait rapidement atteint le grade de lieutenant en premier dans l'arme de l'artillerie, mais sa santé délicate l'avait porté à quitter la carrière qu'il aimait et il vivait heureux avec sa charmante compagne, s'occupant de l'éducation de ses enfants, jouissant d'une fortune considérable et n'aspirant plus qu'au repos et au calme de la vie parmi les siens, quand sonna l'heure des revers. Dès lors plus d'hésitation chez lui. Le valétudinaire oublia ses souffrances pour ne songer qu'à celles de son pays ; il reprit l'épée, fut demander une place parmi ses anciens camarades, fut toujours au premier rang, bravant fatigues et dangers, méprisant le froid, les privations de toute nature, intrépide au combat, sage dans la direction des missions qui lui étaient confiées, vigilant, infatigable. Les blessures même ne purent l'arrêter. Le titre de capitaine et la croix d'honneur ont récompensé son zèle et sa bravoure et, depuis, sa vie se passe à faire du bien. On est heureux de rencontrer de tels hommes sur son passage ; on est fier de pouvoir leur serrer la main. Cela repose et dédommage un peu de tant de tristes choses que l'on a vues et qui sont si propres à décourager l'âme la mieux trempée.

Nous voilà revenus au pont de Vet, auprès de ces roues hydrauliques, mises en mouvement par la chute de petites écluses de 60 centimètres de hauteur, que l'on a pu ménager dans le courant rapide, et qui sans cesse enrichissent les prairies de la plaine féconde qui se déploie sous nos yeux. Nous allons quitter la vaste commune de Coulaures,

mais non sans avoir salué de la main cette belle circonscription municipale, riche en monuments, riche en hommes distingués, riche par la nature, bien pourvue de routes, peuplée de près de 1,400 habitants et où la statistique agricole nous révèle l'existence, en moyenne, de 120 bœufs gras, 330 bœufs bœufs d'attelage; 200 porcs gras, 300 porcs maigres; 2,100 moutons, brebis et agneaux; territoire dont la production annuelle s'élève à 3,300 hectolitres de froment, 800 d'avoine, 5,500 de vin, 6,800 quintaux de betteraves, 12,000 de pommes de terre, 14,000 quintaux métriques de fourrages, 4,500 de paille et 1,200 stères de bois de chauffage.

On monte, on monte, monteras-tu ! Néanmoins, l'escarpement n'est pas aussi rude que sur le revers que nous aurons à descendre. Nous n'en regrettons pas moins, après avoir franchi le premier degré de l'escalier de hauteurs, de laisser de côté une jolie petite route tentatrice qui nous ramènerait dans la plaine, mais notre conducteur a pris, à Excideuil, quelques montagnards qu'il doit déposer à leur porte, et voilà pourquoi nous continuons à grimper jusqu'au sommet. Nous y touchons enfin; et je vois avec plaisir que le village du Bancheureau, si triste et si morne autrefois, s'est embelli depuis quelque temps; il y a des maisons neuves et plusieurs des vieilles habitations se sont fardées en blanc, les coquettes ! pour cacher leur peau noire et plaire au voyageur. Mes pauvres dames, vous perdez votre temps ! Les reclus de la diligence ont bien autre chose à faire ici qu'à se laisser séduire par le plâtre et la chaux dont vous avez eu soin de vous orner,

Pour réparer des ans, l'irréparable outrage.

Tous leurs regards sont attirés et fixés sur la vallée magique qui se développe au-dessous d'eux et que du haut de l'ob-

servatoire où nous sommes placés on contemple avec admiration. C'est un décor charmant s'étendant au loin et offrant le plus séduisant tableau. Ces hauteurs boisées, ces vertes prairies, ces terres fécondes, ces habitations répandues ou groupées de toutes parts, cette belle rivière aux écluses bruyantes, tout cela n'est-ce pas un fragment détaché de l'Eden? Ce petit centre non loin du pied de la colline, auprès de l'Isle, c'est le Dognon qui possède les écoles de Mayac et où plusieurs riches propriétaires ont maisons et domaines florissants, entre autres M. Pouyaud, pharmacien à Périgueux et président du tribunal de commerce de cette ville, dont la plus grande partie du bien est affermée à raison de 250 fr. l'hectare. Un peu plus loin, c'est la Tombe du Roi, nom qui promet une légende que je tâcherai d'apprendre ; mais que d'autres choses plus importantes que j'ignore et dont il me paraît nécessaire de faire la connaissance auparavant! Auprès de l'Isle se trouve une métairie appartenant à M. Maurice Couturier, négociant à Périgueux, qui y entretient un beau troupeau de bêtes à laine améliorées. Joignant ce colonage, on découvre la maison de plaisance dont dépendait cette exploitation et qui maintenant est la propriété d'un riche Hollandais, M. Berg de Middelburg, ancien ambassadeur de la cour de La Haye en Autriche. De belles décorations et de sérieuses améliorations y sont poursuivies. Les deux tiers de l'enclos sont à présent transformés en un superbe parc anglais, où se rencontrent toutes les variétés d'arbres verts et d'agrément. On voit devant la façade de l'habitation de splendides pièces de gazon ornées de ravissants massifs de fleurs. Plus loin se montre un joli jardin potager avec maisonnette pour les serviteurs ; une basse-cour très-remarquable renferme de superbes sujets de la race galline de Houdan, et l'enceinte se termine enfin, encore au milieu des fleurs remplissant une vaste serre, près de laquelle est une pompe à manège élevant

les eaux nécessaires aux copieux arrosements qui maintiennent les plantes dans un état d'exubérante santé. Un peu plus loin un pont franchit l'Isle, sur les bords de laquelle s'élève le joli château de Mayac, appartenant à M. Le Blanc-Girard, qui, devenu son acquéreur depuis quelque temps, ne cesse de l'embellir et d'introduire le progrès dans ses cultures. Un parc qui séduit, une plantation remarquable d'arbres d'agrément, un beau jet d'eau, décorent, en leur donnant du charme, les abords de l'élégant manoir, autour duquel florit l'agriculture. Le nombre des bêtes à cornes a presque doublé; celui des bêtes à laine a très-considérablement augmenté. Les instruments perfectionnés et abrégiateurs, charrues, herses, pressoir Mabile, batteuses et autres sont d'un usage constant. L'assolement est quadriennal et comporte une sole très-étendue de plantes fourragères; la taille Guyot est employée pour les vignes. Le nombre des métairies a été porté à quatre; il n'y en avait auparavant qu'une, avec un borderage. La réserve ancienne a été conservée. En outre sept hectares sont affermés au prix de 250 francs l'un. Enfin M. Girard a fait établir une roue hydraulique, laquelle, à l'aide d'une pompe aspirante et foulante, assure, au moyen de tuyaux, la distribution de l'eau dans la cuisine, dans l'écurie, le jardin et la cour de la ferme. Cette roue met de plus en mouvement un câble métallique enroulé sur trois volants montés sur des poutres très-hautes, installées dans ce but, et qui fait marcher une féculerie placée dans un bâtiment qui servait auparavant de séchoir à tabac. Les produits de cette usine sont excellents et ont valu, lors de la dernière exposition universelle à Paris, en 1878, une médaille d'argent à M. Girard. Une bascule à peser les denrées et bestiaux est installée commodément.

La petite église de la commune est reléguée dans une encoignure entre les bâtiments d'exploitation. Elle n'a rien

qui puisse attirer l'attention, et il vient d'être décidé par le conseil municipal qu'une autre sera bâtie pour la remplacer, à gauche de la route, auprès de chez M. Berg de Middelburg. L'édifice religieux actuel n'en sera pas moins conservé ; il servira de chapelle au château.

Un autre pont nous conduirait de ce point, en peu de temps, à Savignac, mais nous y parvenons sur l'autre rive en descendant rapidement la pente roide, presque sans nous en apercevoir, absorbés que nous sommes par l'intéressant spectacle que nous a valu la hauteur. Le chef-lieu de canton ne songe pas à se poser comme étant la commune la plus peuplée de son ressort ; il n'arrive en effet qu'au quatrième rang sous ce rapport ; il n'en est pas davantage le point le plus commerçant, le plus industriel, le plus remarquable par le site et les monuments ; il s'en faut bien. Il doit le privilège dont il jouit uniquement à sa position centrale et aussi, peut-être, à de vieux souvenirs. Ce fut, en effet, si l'on en croit la légende, une ville, au temps jadis. Il se peut qu'on ait donné lieu à cette croyance en francisant le mot latin *villa*, qui n'avait pas tout à fait la même signification. Chacun sait ça ! Quoi qu'il en soit, on attribue une origine romaine à Savignac, ce qui le fait remonter à une antiquité fort respectable. Il y eut plus tard une abbaye, dont il reste encore quelques traces, et que l'on croit avoir été bâtie sur les fondations d'un monument gallo-romain. Non loin du champ de foire, dans un bosquet, on a découvert des *Loculi*, tombeaux de pierre de 2 mètres 15 de longueur, contenant de grands ossements et fragments de crâne de 15 millimètres d'épaisseur. Le monastère avait beaucoup souffert pendant les guerres contre les Anglais lorsqu'il fut visité par Du Guesclin, revenant de la prise de Saint-Yrieix, et qui marchait contre Bourdeilles, dont il s'empara, après un siège de neuf semaines. Ce fut alors que le grand capitaine délivra Périgueux. La pieuse maison fut encore saccagée depuis à plusieurs reprises. La paroisse ren-

fermait autrefois sur son territoire six églises, ce qui justifie son nom actuel. De ces divers sanctuaires il n'en reste plus que deux : la chapelle de la Peytelie, avec son autel et ses boiseries, plus une statue de la Vierge datant du XVIII^e siècle et échappée, on ne sait comment, au marteau de 1793, puis l'église du bourg, qui n'offre rien de remarquable. Son modeste clocher en bois est celui qui surmontait l'ancienne église de Trélistac et auquel on a fait l'honneur de le transporter à deux pas d'un prétoire de juge de paix. Outre le magistrat conciliateur et arbitre des petits différends, Savignac possède un percepteur, un receveur des postes, un notaire, un médecin, un agent-voyer, une brigade de gendarmerie et une école de filles dirigée par des sœurs de Charité. Un curé doyen y réside. L'ancien hôpital, dont la tradition est vivante, n'existe plus. On ne compte guère plus de 40 maisons dans le bourg, mais on y trouve des restaurants, des hôtels où l'on n'est pas mal pour un si petit endroit ; des marchands épiciers, drapiers, cordonniers et des receveurs buralistes. Il s'y tient des foires, dont quelques-unes assez importantes.

Les environs de Savignac sont, à l'ouest et au nord, rocheux et accidentés ; ils vont s'élevant jusqu'à ce qu'ils se confondent avec le grand plateau de Sorges, sur lequel la commune possède deux crûs distingués : une partie de celui d'Ogres, dont Saint-Jory-Lasbloux détient la plus grande part ; et celui d'Ache, où notre regretté collègue, M. Dupuy, trésorier de notre Société, possédait des vignobles très bien dirigés. Cette fraction haute donne des vins excellents, du froment, de l'orge, de l'avoine, du maïs et des pommes de terre. On y voit d'assez nombreux taillis. Dans la roche fendillée existent des veines de formation jurassique renfermant des pierres lithographiques de très bonne qualité, mais d'un trop faible échantillon. Peut-être en exploitant les carrières plus loin, ou plus bas, pourrait-on en rencontrer de grandes dimensions. A l'est et au sud, la plaine est occupée

par les prairies naturelles et les prairies artificielles, dont la culture alterne avec celles des céréales et des plantes sarclées. C'est dans cette section, sur la rive gauche de l'Isle, dans la vallée et sur les collines qui la barrent à l'orient, qu'est l'exploitation de Saint-Privat, appartenant à M. le vicomte de Lastic, qui reçut, en 1876, une médaille de vermeil de notre Société. La commission de visite, par l'organe de M. le baron d'Arlot de Saint-Saud, s'exprima comme suit au sujet des améliorations apportées à cette terre par le lauréat : « Propriétaire depuis sept ans et demi seulement des domaines de Saint-Privat et de Nauviella, achetés dans le plus piteux état de dégradation, M. le vicomte de Lastic se mit immédiatement à l'œuvre et, après une interruption volontaire quand, marié, père de famille, il vola, inutilement, hélas ! au secours de notre malheureux et cher pays, le reprit plus résolument encore, restreignant l'étendue des céréales pour les mieux cultiver et fumer, doublant sur lessols plus ardents l'étendue des vignes bien plantées et cultivées par vigneron remplaçant un colon ; introduisant sur grande échelle les racines fourragères à peu près inconnues ; créant huit hectares de prairies artificielles (magnifique luzerne, surtout), triplant le cheptel vivant, dont le fumier est recueilli en fosse abritée sous treille (conseils de M. Coignet) ; employant de bons instruments, aussi inconnus avant lui dans la contrée, tels que bon pressoir, charrues, herses roulantes et traînantes, houes à cheval, égrenoir, etc. ; améliorant aussi, et progressivement, ses bâtiments ruraux. L'accroissement déjà sensible des ressources le sera bien plus encore quand les vignes nouvelles entreront en plein rapport. Mais ce qui nous a le plus frappés, c'est une forte prise d'eau dans la rivière de l'Isle, à l'aide d'une puissante roue hydraulique mue par une emprise sur la chute du moulin, acheté dans ce but, et déversant une énorme quantité d'eau dans une série de rigoles-mères et colatures, surexhaussées et bétonnées pour arroser

(l'excédant étant ramené des parties basses à la rivière) une prairie naturelle de près de six hectares, dont le fourrage, remarquable comme épaisseur, hauteur et qualité, a plus que triplé en poids ; cette installation, qui a coûté au moins six mille francs, est donc un excellent placement de capital, et nous croyons devoir la récompenser par un premier et unique prix spécial, médaille de vermeil. » A la Peytelie, sur la même rive, est la belle habitation de M. J.-B. Jarjavay, conseiller d'arrondissement. Entourée de remarquables arbres d'agrément, elle est la demeure d'un homme actif, possesseur de plusieurs métairies qu'il dirige avec intelligence. Il a pratiqué la culture truffière, mais ne paraît pas en être très chaud partisan. En effet, voici ce qu'il en dit dans une note qu'il a bien voulu m'adresser mais qui, malheureusement, est restée, par suite de ses occupations multipliées, incomplète sur plusieurs autres points : « Dans une grande partie des terrains propres à la vigne, on s'est appliqué avec une telle ardeur à la reproduction de la truffe que, s'il en est encore ainsi pendant quelques années, nous en arriverons à ne plus avoir de terre propre à la culture de la vigne, et malgré la maladie qui sévit en ce moment sur celle-ci, il faut encore compter avec elle pour l'avenir, car le vin a été jusqu'à présent une des principales ressources de notre pays, et si on en vient à faire inconsidérément des semis ou plantations de chênes, dits truffigènes, dans tous nos terrains calcaires qui conviennent à la truffe un jour viendra où nous n'aurons plus de vignes, nos vallées étant d'une étendue trop peu considérable pour qu'on songe à y créer des vignobles, dont le produit, d'ailleurs, y serait détestable. Nous pourrions bien être alors privés de vin et de truffes, ces dernières étant très capricieuses et se déplaçant très facilement. A l'appui de ce que j'avance ici, je pourrais montrer un semis de chênes fait dans une vieille vigne qui, pendant quelques années, a produit beaucoup de truffes et qui n'en fournit plus aujour-

d'hui. Si l'on voulait établir dans cette parcelle de terrain un nouveau vignoble, on ne pourrait réaliser ce projet qu'avec des frais tellement considérables qu'il y aurait perte pour le propriétaire à le tenter. Avec le système actuel on aura pendant quelques années de bonnes récoltes de truffes, mais les successeurs de ceux qui auront opéré cette transformation, se trouveront en présence de quelques chênes rabougris, dont le produit ne sera pas très avantageux. » L'opinion de M. Jarjavay, provenant d'un cultivateur aussi plein d'expérience qu'il l'est, doit peser d'un grand poids dans la balance et mérite toute considération, mais on verra bientôt qu'elle est loin de faire loi en ce moment et d'avoir pour elle la majorité des expérimentateurs. L'avenir nous dira dans quel camp est la vérité, et si M. Jarjavay n'est pas, peut-être, en ceci quelque peu trop pessimiste. L'agriculture n'occupe pas seule les loisirs de ce propriétaire entreprenant. Non content d'être une des principales lumières de ceux qui s'adonnent à cet art dans les environs, il est devenu le premier usinier du canton. Il possède, à Pommier, sur le bord de la route, une minoterie placée dans un bâtiment réparé tout à neuf, et magnifiquement installée par ses soins. Il vient, en outre, d'acheter le grand moulin de Garabeau qu'il destine à même transformation. Puissent ses nombreux sacs de fine fleur de farine lui valoir beaucoup de sacs d'écus et de pièces d'or étincelantes !

Les montagnes se rapprochent de l'Isle des deux côtés et ne lui laissent que peu de place pour son passage. Celles de droite ont un certain air d'attente ; celles de gauche paraissent méditer quelque chose, tant elles semblent préoccupées. Regardez ! à leur pied, comme une masse de cristal liquide, près du village de Saint-Vincent, chef-lieu de commune, à l'église romane remarquable, et au petit clocher court et carré, situé dans un riche territoire, trois ou quatre sortes d'entonnoirs, irrégulièrement oblongs et dont l'un, le plus

étroit et le plus petit, doit communiquer avec son proche voisin par un filtre naturel, sont remplis, coupes profondes, d'une eau qui semble dormir dans ces bassins, mais qui, dès qu'elle touche leurs déversoirs, paraît prendre un grand parti, s'avance rapide vers la rivière en suivant une pente accentuée et tombant bruyamment écumeuse, du haut de deux barrages élevés pour faire mouvoir une belle forge, tuée par le Libre-Echange (1), vient, après ce salut courtois, joindre la reine des eaux du Périgord septentrional. A Saint-Vincent, on a dénommé cette source, vu son attitude incertaine d'abord et l'élan fiévreux qui l'emporte ensuite, l'abîme des Soucis. On dirait qu'elle va demander quelque chose à sa suzeraine, qu'elle n'aborde qu'avec respect et crainte, bien qu'elle soit forte et grande. C'est qu'elle est, en effet, un bras suppliant que l'Auvezère tend, de Cubjac, sous terre, tant il a peur de voir sa proposition refusée, vers la limpide et gracieuse rivière pour lui proposer son alliance et lui porter l'anneau des fiançailles. L'Isle le voit avec émotion et, sans répondre, se presse contre le rocher voisin en se faisant toute petite, comme si elle voulait s'échapper par modestie ; puis elle continue son chemin, l'entraînant et rougissant parfois au contact de sa main, pressant la sienne, en sa qualité de personne bien élevée. Les hauteurs de droite sont tellement près d'elle que la route qui longe leur mur calcaire l'effleure et que ce défilé qui sert de promenade charmante aux habitants du village voisin, est tout juste assez large pour une voiture chargée. Je me demande comment on fera, si les projets de ceux qui rêvent un railway sur les accotements de cette ligne viennent à se réaliser, pour permettre aux charrettes de passer sur la voie de terre, réduite désormais à des

(1) Cette usine est maintenant détruite et remplacée par un atelier de carderie et de filature de laine qui vient d'être ouvert.

proportions microscopiques. Il est évident qu'il faudra faire jouer la mine ou bien forcément s'établir de l'autre côté de l'Isle, non seulement ici, mais en bien d'autres endroits, ce qui fera croître singulièrement la dépense. J'avoue ne pas comprendre le mérite d'un chemin de fer semblable entre Périgueux et Excideuil, où tout indique qu'il en faudrait un normal se prolongeant jusqu'à Saint-Yrieix, chemin dont la construction future serait rendue difficile plus tard, sinon tout à fait impossible, si l'embryon que l'on réclame inconsidérément dans le seul but de jouir vite, sans souci de l'avenir, venait à prendre vie.

Un joli pont tout neuf apparaît. Il permet d'arriver facilement à La Bonnetie, chez l'honorable M. Bosredon, que l'on a la satisfaction de pouvoir, à présent ainsi, visiter en tout temps et à toute heure sans se préoccuper des caprices du cours d'eau, lequel, pour s'étonner, fait marcher, à grand bruit, un joli moulin. La plaine s'élargit un peu en l'honneur de Sarliac dont les dépendances s'étendent à droite et à gauche de la rivière comme celles de Saint-Vincent, mais avec plus d'envergure. La commune, pittoresque et accidentée en dehors de la vallée, fort vivante dans celle-ci, a pour chef-lieu un très agréable centre de population, bien situé, et qui, grâce au zèle et au dévouement de son maire, M. L. du Pavillon, de même qu'à la bonne volonté des habitants, a beaucoup gagné depuis vingt ans. La traverse du bourg a été fort améliorée ; le presbytère est réparé, l'église, au clocher bas et carré, semblable à ceux de Saint-Vincent, de Saint-Laurent-sur-Manoire, de Chancelade, de Marsac et de plusieurs autres paroisses des environs de Périgueux, a été restaurée. On a fait l'acquisition d'une maison d'école et construit le pont qui va donner passage à la route de Cubjac à Ligneux. Bien que montueux en grande partie, le territoire est loin d'être improductif. On y cultive du froment, de l'avoine, un peu d'orge, du maïs, des betteraves, des pommes

de terre. Les fourrages artificiels sont assez répandus, notamment la luzerne, le trèfle, le sainfoin, le trèfle incarnat (farouch). Malheureusement la propagation des deux premières de ces plantes commence à décliner, l'invasion de la cuscute qui les dévore décourageant les cultivateurs. On récolte des noix et une petite quantité de châtaignes. Les vignobles, de faible étendue, donnent un vin de mérite ; la trufficulture a perdu de son importance première. La vente des bestiaux, de la volaille, du bois de chauffage, est assez lucrative. Les assolements sont meilleurs et l'on voit fonctionner avec succès les charrues Dombasle et le rouleau compresseur du sol. La machine à battre a complètement éliminé le fléau. L'engraissement du bétail, du porc, particulièrement, est habilement pratiqué. Le rendement du froment à l'hectare peut, semence déduite, être évalué à 13 hectolitres en moyenne ; le tabac produit, à superficie égale, à peu près 1,500 fr. au planteur ; le vin donne 15 hectolitres à l'hectare ; mais il faut désormais compter sur moins. On ne sait que trop pourquoi.

On signale dans cette circonscription municipale nombre de bons agriculteurs. Presque à la porte de la bourgade, M. Reymond, vieux et brave militaire retraité, avait créé une très belle plantation de mûriers blancs, et se livrait avec succès à l'éducation des vers à soie. Malheureusement l'épidémie qui faisait périr les insectes en masse et dont les ravages ont été si funestes dans toute la France séricicole, jointe aux faibles prix des cocons, en présence de l'invasion des soies étrangères, autre bénéfice que nous devons aux traités de commerce, le découragea et il cessa de se livrer à l'industrie qu'il avait introduite du Languedoc et qu'il popularisait. N'aimant nullement à se croiser les bras, le vaillant capitaine se mit alors avec ardeur à cultiver le tabac. Il en recueillait d'excellent, et les fumeurs ont pu s'en apercevoir, sans se douter d'où leur venaient les exquises jouissances qu'ils

trouvaient dans certains cigares et quelques paquets privilégiés de *caporal*. Cet homme ardent au bien n'est plus ; ses héritiers ont démembré leur patrimoine. M. Bosredon, dont j'écrivais le nom tout à l'heure, pratique de son côté les meilleurs usages agricoles, et s'est montré un excellent préparateur de bétail pour la boucherie. M. L. du Pavillon, l'infatigable maire de la commune, administrateur habile, a donné des exemples précieux comme propriétaire. Devenu, jeune encore, possesseur d'une terre de 450 hectares fort négligée, produisant fort peu, mal agencée de tous points, il se trouva muni de quelques capitaux, doué d'un ferme vouloir et du tact nécessaire ; il se mit donc à l'œuvre sans hésiter. Il a défriché, planté des vignes, aménagé des bois, perfectionné les assolements, fait place, et place importante, aux fourrages artificiels, construit ou perfectionné foule de bâtiments. Dans sa réserve, avant lui, l'on ne pouvait nourrir qu'un cheval et quatre bœufs ; il est parvenu à y placer et entretenir en bon état vingt têtes de gros bétail, en triplant presque les revenus que cette portion de son héritage rapportait avant son entrée en jouissance. Maintenant, par suite du mariage de ses enfants, il leur a abandonné la gestion des affaires, mais il est à croire, et à espérer pour eux, que ses gendres profiteront de ses lumières et suivront ses conseils. L'un d'eux, M. de Cremoux, fils de l'agriculteur de ce nom, mentionné, comme modèle à suivre, dans le compte-rendu de mon excursion de Saint-Astier à Vergt, a remplacé son beau-père à la Dulgarie ; il est du métier de race et ne peut que marcher avec succès. Il vient d'établir sur son domaine une industrie nouvelle qui paraît devoir apporter un appoint utile et rémunérateur aux ressources de celui-ci. C'est la fabrication du beurre, en vue de laquelle il entretient six vaches, quatre bretonnes et deux gâtinaises. La vente produit déjà plus de deux mille francs par an, et il y a de plus le profit que l'on retire du petit-lait qui sert à l'alimentation des porcelets et de la

volaille. La valeur des fromages fabriqués pour le service de la maison et l'argent provenant de la vente des veaux sont encore à ajouter. Le beurre de la Dulgurie est fort estimé sur la place de Périgueux, où il trouve un débit facile, étant l'objet d'une recherche méritée. On le confectionne à la baratte, avec de la crème toujours froide.

Deux petites tuileries, sans importance, et un beau moulin à six paires de meules tournantes, affermé 3,500 francs, sont les seules usines de la commune.

A peine au sortir de Sarliac, le chemin que nous suivons depuis Excideuil nous conduit à la route nationale n° 21, de Paris à Barèges, dont il naît, ou plutôt qui lui a été substituée de Périgueux jusqu'ici, par suite d'un caprice gouvernemental et, autant qu'il m'en souviennne, malgré l'opinion de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Dordogne, lors de l'administration d'un certain M. Jayr, dont le passage au ministère des travaux publics n'a pas laissé de trace lumineuse.

De ce point, la dite route, ainsi dévoyée depuis son départ de Périgueux, regagne la colline et monte résolument pour se rendre à Thiviers. Elle suit d'abord une pente escarpée dans une gorge étroite et sauvage (1), puis débouche sur un plateau très-étendu, très-mouvementé, très-élevé, que l'on est tout surpris de trouver à cette hauteur bien cultivé, bien peuplé de villages et de maisons éparses ayant, en un mot,

(1) Ce désert offre cependant sur son parcours plusieurs points qui méritent l'attention de l'agriculteur. Ainsi à gauche on voit à mi-côte le village du Cheyron, où M. L. Du Pavillon poursuit avec succès des améliorations importantes, et un peu plus loin, du même côté, le hameau de la Chevalerie, théâtre des travaux persévérants d'un de ces hommes de fer que nous a dépeints, dans un passage que j'ai cité tout à l'heure, M. le vicomte E. de Malet. Les épierréments que M. Château-Raynaud a exécutés, presque tous lui-même, sont vraiment prodigieux. Il a transporté, l'on peut le dire, des

un air prospère qui séduit et émotionne agréablement. Au milieu se déploie, prenant ses aises et fort agréable à voir, un bourg orné de plusieurs places plantées d'arbres, entouré d'annexes nombreuses et enserrant une église vaste, irrégulière, faite de pièces et morceaux d'âges divers, lesquels sont unis et superposés Dieu sait comment, sans se soucier du qu'en dira-t-on. Sorges a de bonnes cultures, des prairies artificielles nombreuses, surtout en sainfoin, dont la graine, produite en grand sur plusieurs domaines, est vendue avec un bénéfice souvent considérable pour le propriétaire. On y tient des foires assez fréquentées où vient de bon bétail. Il y a dans la commune un bureau de recette des postes, plusieurs écoles, dont une dite de hameau, parce qu'elle est loin du chef-lieu, le territoire étant très étendu. Dernièrement encore il s'y trouvait une brigade de gendarmerie, mais on l'a lui a enlevée pour la transférer à Savignac-les-Églises. Le mieux eût certainement été de doter le chef-lieu du canton d'un établissement semblable, mais de laisser à Sorges celui qu'il possédait, pour surveiller la montagne et la station du chemin de fer à Négrondes. Parions qu'on réparera sans beaucoup tarder la faute commise. Le pays possède peu de sources, cependant on y en compte quelques-unes d'assez abondantes; seulement il faut, dans le fort de l'été, descendre à Savignac pour

montagnes de pierres, et, à la place qu'elles occupaient, créer de remarquables cultures. Ses sainfoins, notamment, sont de toute beauté. Ses céréales sont jolies. Ses vignes, malheureusement phylloxérées aujourd'hui, donnent de bon vin. Il a planté des arbres fruitiers, établi des truffières considérables et productives, creusé d'immenses citernes pour l'usage de sa maison et abreuver les bestiaux. Il est riche aujourd'hui, devant sa position de fortune à ses épargnes, à son intelligence et à son travail. Le succès de ce laborieux et honnête praticien est de nature à vivement encourager. Il donne au pays un bon et fructueux exemple.

faire les lessives. Jusqu'à présent, si l'eau ne coule pas à torrents sur ces hauteurs, elle y était du moins très avantageusement remplacée, comme boisson, par une vraie rivière d'un vin noble et généreux qui dirigeait ses flots pourpres vers Paris et surtout vers la Haute-Vienne et la Creuse pour aller donner du ton aux estomacs Limousins et Marchois et allumer une flamme chaleureuse dans l'esprit froid de ces hommes habitant les terres humides que supporte le dur granit. Oh ! comme ce liquide irrésistible sait adoucir ce peuple rude et le rendre sensible et gai ! Mais voici que le phylloxera s'est mis à épuiser le suc de la vigne et à la faire périr de tous côtés sur ce sol qu'elle aimait et enrichissait. Nos voisins, à mesure que le fléau s'étendra, vont éprouver un grand épaissement de cerveau, privés qu'ils seront du suc limpide et stimulant qui y faisait naître les pensées vives et les ingénieux aperçus. Si l'on m'annonce avant peu que Limoges n'a plus de fabricants habiles, de négociants honneur du commerce par leur intelligence et la sûreté de leurs vues, de jurisconsultes éminents, je répondrai sans hésitation : « Rien de plus simple !, Prenez une bêche, faites un trou profond auprès d'une vigne de Sorges passée d'une vie brillante à trépas funeste, voyez ses racines desséchées et dites hardiment : Voilà la cause du mal ! » C'est triste à penser pour les consommateurs habituels de l'excellent nectar ; c'est déplorable pour la bourse des vaillants travailleurs de ces coteaux privilégiés jusqu'à présent.

Mais voyant la plaie grandir et la fortune désertier leurs demeures, ces derniers se sont dit : Ne restons pas sous le coup de cette calamité ; détournons la misère de nous. La vigne se meurt, vive la truffe ! Remplaçons par son parfum l'arôme exquis que le sort nous arrache peu à peu. Ainsi décidé, ainsi fait. Le grand vignoble du Périgord septentrional en est devenu la grande truffière. Comment cela est-il arrivé ? Comme presque toujours, d'abord par hasard, puis, après des

tâtonnements, par une culture raisonnée. Ce fut M. le baron de Malet qui, sans y songer, il y a longues années, donna naissance à cette nouvelle et lucrative industrie. Il avait fait rebâtir, sur un plan élégant, sa maison de plaisance. Il fit, à peu de distance d'elle, établir un parc gracieux, avec peulouse, arbres et arbustes d'ornement. Quelque temps après les truffes y parurent, pullulèrent à l'envi, produisirent de bonnes recettes et, prenant plaisir à bien faire, s'emparèrent, pour l'enrichir, du domaine où, de toutes parts, elles foisonnèrent, sans se préoccuper des endroits où elles s'établissaient. Elles prirent possession de chaque coin, du moindre gîte ; on en découvrit à profusion jusque sous les rosiers. Cependant les chênes et leurs humbles sujets eux-mêmes, les arbrisseaux, trouvant dans les terres rapportées en leur honneur un aliment salubre et substantiel, ne tardèrent pas à faire du parc une retraite pleine d'ombre et de fraîcheur, sous les gazons de laquelle leurs racines vigoureuses s'entrelacèrent, ce qui mit en fuite la truffe qui n'aime pas à être serrée entre des tiges souterraines, ce qui prouverait qu'elle ne naît pas précisément de préférence sur les supports nourriciers des végétaux. Elle veut, toute cachée qu'elle soit, avoir à discrétion, dans son nid mystérieux, du soleil, de l'air, de l'espace et un peu d'ombre, celle-ci seulement pendant quelques heures de la journée. On ne la laissa point s'éloigner sans prendre des précautions pour l'empêcher de désertier au loin.

Mis en éveil par les faits que le hasard venait de lui révéler, M. de Malet fit planter des chênes de distance en distance dans de vieilles vignes et en couvrit ainsi soixante hectares. Il réussit en très grande partie, puis continua, profitant des leçons que lui donnait l'expérience et qu'il savait parfaitement utiliser. A sa mort, l'un de ses fils, qui lui succéda comme propriétaire de son bien de Sorges, persévéra, toujours améliorant, et de nombreux imitateurs suivirent cet excellent exemple. Au début de l'année dernière, une com-

mission, dont j'avais l'honneur de faire partie, fut chargée, par notre Société, d'apprécier des travaux qui, déjà, avaient valu une récompense à celui qui avait donné dans la commune l'élan sous ce rapport, et qui se poursuivaient sur une vaste échelle, soit chez lui, soit chez ses voisins. Nous nous transportâmes sur les lieux, MM. O. Pradier, Deauriac, Lafforest et moi, vivement peiné que l'honorable et savant secrétaire-général de notre Compagnie, M. E. de Lentilhac, dont les lumières nous eussent été si précieuses et qui faisait partie de notre groupe explorateur, et examinateur d'écrits sur la production truffière, ne pût se joindre à nous, ce jour-là. Nous trouvâmes partout, sur les éminences, sur les penchans des plis de terrain, dans ces petits vallons eux-mêmes, dans des sols rouges ou gris, mais tous calcaires, des lignes de chênes tant récentes que plus âgées et dont la plupart, au pied de chaque arbre, portaient les traces d'une fouille fructueuse. Ce n'est pas qu'il ne se produise de truffes qu'à portée des chênes. Elles se présentent n'importe quelle que soit l'essence qui leur envoie son couvert dans de justes proportions, charme, noisetier, buisson, genévrier et autres arbres ou arbustes, pourvu que le sol leur convienne ; mais on croit généralement que celles qui profitent du voisinage du chêne sont les meilleures, bien qu'on en récolte d'excellentes sous le charme et le tilleul, notamment. Ce n'est pas que le contact des racines de leurs protecteurs, ou du moins du chevelu des supports de ces derniers, leur soit indispensable. Il n'en est rien, et la preuve c'est qu'on en recueille à plus de vingt mètres de distance des végétaux les plus proches ; c'est qu'on en ramasse en quantité parfois, dans des endroits qui sont séparés des essences arbustives par de profondes tranchées qui ont coupé toute communication entre la racine et leur lit caché. L'important est que l'ombre puisse s'étendre sur leur demeure à de certains moments ; c'est peut-être que la feuille les recouvre en tombant et les nourrisse de son suc entraîné vers elles

par les pluies. On plante les jeunes arbres à cinq ou six mètres de distance l'un de l'autre en tous sens, de préférence dans des vignes qui commencent à faiblir, les praticiens ayant reconnu depuis longtemps que l'alliance du chêne et de la vigne est dès plus favorable à la production du précieux tubercule. « Ces arbres, dit notre habile rapporteur, M. O. Pradier, qui a su bien voir et bien décrire, suivant son habitude, sont ensuite éclaircis dans les rangs, élagués, disposés et aménagés de manière à ne donner que l'ombre nécessaire. A mesure que l'arbre grandit et qu'il couvre le sol de son ombre et de ses racines, la vigne cesse de produire, mais tant qu'elle peut vivre, elle est taillée et respectée. Tous les ans, bien que depuis longtemps elle soit devenue stérile, une façon à la houe est donnée à cette culture mixte dans le seul objet d'ameublir le sol, de le débarrasser des plantes parasites et épuisantes, de provoquer la formation de nouvelles truffières et d'augmenter la production des anciennes. Les émondages et les éclaircis sont faits avec prudence et discernement, et si l'abondante production de la commune de Sorges n'a pas pour point de départ les données de la science, elle est assurément le résultat de pratiques raisonnées et bien conduites. » Pour planter, on fait choix de jeunes sujets nés de glands pris au pied des arbres qui ont vu naître le plus de truffes à leur portée, mais que rien ne distingue des autres en apparence. Tout porte d'ailleurs à croire, suivant moi, que le chêne truffier est un mythe, et que la plus grande fécondité de certaines truffières auprès de quelques arbres provient uniquement de ce que la nature du terrain leur est plus propice-là qu'ailleurs. Au moment de notre visite, on évaluait le revenu que Sorges retirait déjà de ses truffes à 60,000 francs environ. Il doit avoir augmenté depuis et semble appelé à prendre pendant longues années un essor de plus en plus grand. Les propriétaires, dont plusieurs obtiennent aujourd'hui 2,000, 3,000 fr. de rente de sols maigres, ne paraissent pas se préoc-

cuper des suites fâcheuses que pourrait avoir cette culture. Ils considèrent que pendant longtemps ils encaisseront de fortes recettes sans beaucoup de travail, et pensent que si le phylloxéra vient à disparaître, il leur sera toujours facile de reconstituer des vignobles sur une terre reposée par ce genre de production. Le taillis même devrait-il remplacer la truffière au bout d'un certain temps, il vaut mieux, selon eux, avoir du bois que rien.

Notre déjeuner se ressentit du zèle qui convertit le territoire en un gîte truffier immense. A peine fûmes-nous assis devant une table presque rustique, dans un restaurant de modeste apparence pourtant, que notre odorat fut agréablement chatouillé par des effluves attrayantes. Truffes partout ! Mes compagnons assurèrent qu'il y en avait même dans le potage, où l'on apercevait quelques points noirs flottants et qu'ils déclarèrent en être des épluchures desséchées. Quant à moi, je crois que c'étaient simplement quelques débris de charbon tombés accidentellement dans le bouillon. Truffes dans les saucisses, truffes dans l'omelette, truffes dans le fricandeau, truffes dans le rôti ! Nous étions à nous demander s'il n'y en aurait pas dans les poires et le fromage, lorsque M. Laforest, l'un de nos collègues, tira sournoisement des profondeurs d'une poche immense de son paletot un de ces pâtés qui font sa gloire, celle de la ville et les délices de l'univers. M. Laforest fut salué pour cette belle action d'un triple hurrah ! La truffe obtenait, sur le sol qu'elle enrichit, un triomphe éclatant, grâce à l'un de nos plus savants et renommés fabricants des comestibles que le parfum de ce cryptogame sans rival rend incomparables. Et cette terrine victorieuse fut dignement arrosée. Un des principaux propriétaires de la contrée apparut juste, en effet, en ce moment solennel. Il tenait à la main une bouteille antique, pleine d'un liquide couleur de rubis, digne de l'âge d'or, auquel pareil trésor manquait seul. Si cette époque en eût joui, sans aucun doute on l'eût appelée

l'âge de diamant ! Nous nous découvrimés devant ce triompha-
teur qui, comparativement aux autres vins de Sorges, dont
nous avons fêté la gamme ascendante, était comme l'*ut* de poi-
trine d'un chanteur exceptionnel à côté des fioritures d'une
bonne artiste d'un théâtre de choix ; ressortant comme l'escar-
boucle d'Orient en face d'une gemme, pourtant au-dessus des
communes. Nous l'appréciâmes avec délices, et pleins de res-
pect pour les celliers où s'élabore pareille liqueur, fûmes em-
pressés faire un pèlerinage au cuvier de M. Robert de Malet.

C'est un long bâtiment dans lequel on a mis à profit une forte
dépression du sol pour établir en contre-bas les cuves, qui sont
au nombre de 5 et d'une contenance, la première de 100, les
trois suivantes de 75, et la dernière de 60 barriques de ven-
dange chacune. Ces capacités sont évidemment trop fortes.
Cependant, comme on peut charger ces vastes vaisseaux vi-
naires en trois jours au plus, l'inconvénient signalé s'amoin-
drit beaucoup. Elles sont fermées comme des barriques, mais
au milieu de leur plafond se trouve une trappe que l'on ouvre
ou ferme à volonté pour introduire ou bien extraire la ven-
dange. Elles restent closes pendant tout le temps qu'elles
sont remplies, ce qui ne permet pas à leur contenu de s'ava-
rier. En face d'elles est une porte attenant à un hangar où
la vendange arrive du vignoble. Les charrettes chargées en-
trent par un portail et sortent par un second placé vis-à-
vis. Dans chaque coin est un pressoir où l'on manipule le con-
tenu de quinze barriques à la fois ; au milieu se trouve une ci-
terne qui fournit l'eau nécessaire soit au rinçage des futailles,
soit à fabriquer la piquette que l'on destine à être distillée.
Le rebord des cuves est à 60 centimètres au-dessus du pavé
du hangar. Par suite de cette disposition, lorsqu'il est ar-
rivé suffisamment de vendange pour garnir une cuve, trois
hommes font glisser les barriques jusqu'à elle au moyen d'un
rail en bois et, sans les lâcher, les vident dans l'ouver-
ture béante. Cette opération se fait en moins de deux

heures de temps. L'espacement d'une cuve à l'autre est de quatre mètres. Douze tonneaux de la capacité de 10 à 12 barriques chacun reçoivent le vin écoulé. Le chai se trouve plus bas. On y communique par un petit tunnel creusé sous un chemin de servitude. Ce magasin est de grande dimension ; on peut y renfermer 600 barriques de 250 litres l'une. Cuvier et chai sont surmontés de greniers où l'on emmagasine les grains. Dans le chai s'ouvrent deux portes, une de chaque côté, la première conduisant dans une cour, où l'on voit la tonnellerie ; l'autre à une route, par laquelle s'effectuent les expéditions. Outre cette installation vinaire, M. de Malet en possède une autre, mais de moindre dimension, où l'on fait cent barriques de vin. Elle est située au lieu d'Ache, commune de Savignac, où sont les beaux et bons vignobles créés par notre regretté trésorier, M. Dupuy, qui ont valu, lors du concours régional de 1872, à ce praticien distingué, une mention honorable, et que nous aurions beaucoup voulu visiter.

Nous nous disposions à le faire et notre intention était aussi de parcourir les remarquables cultures du même genre de M. Meilhodon qui, sur une propriété payée par lui soixante mille francs et à laquelle il a consacré de plus 40,000 francs dépensés en améliorations, était arrivé dès lors à obtenir des rendements qui promettaient de s'élever en peu de temps à 400 barriques d'un produit qui lui a valu, lors de l'exposition universelle qui vient de finir à Paris, et où il représentait seul le crû de Sorges, une médaille bien méritée. Nous avons, en outre, conçu le dessein de passer par l'ouest, d'aller au Pavillon, chez M. Brizon ; en un mot, de suivre les beaux travaux de viticulture et de trufficulture qui s'exécutent sur tout le territoire d'une commune qui ne produit pas, année moyenne, moins de 8,000 à 9,000 barriques, soit de 20,000 à 22,500 hectolitres de vin valant environ alors au moins 800,000 fr., et bien plus aujourd'hui. Nous devons

enfin rentrer à Périgueux par l'ancienne grand'route en traversant les dépendances de Cornille, mais lorsque nous fûmes rejoindre notre voiture pour continuer notre exploration, la pluie, qui menaçait de fondre sur nous depuis le matin, se mit à tomber à torrents. Nous dûmes attendre et nous résigner, le mauvais temps n'ayant pas voulu cesser, à regagner la route actuelle à l'endroit où nous voici présentement. (1)

Nous passons sous la Dulgurie. Bientôt la plaine devient, pour un moment, plus rude ; elle était en cet endroit naguère encore couverte de bois. Un instant après apparaît, précédé d'un atelier de charronnage très-achalandé, le village de Laurière, assez florissant, sur les bords de l'Isle. Un de ses habitants, M. Chaminade, a remporté le grand prix d'honneur, à la Villette, au concours d'animaux gras pour la race porcine, la première et seule fois que nos éleveurs aient daigné y faire un envoi sérieux dans cette catégorie. Ce triomphe aurait dû susciter l'émulation parmi nos propriétaires et les engager à présenter à Paris régulièrement les incomparables animaux que renferment leurs porcheries et qui, avec un peu de soin, battraient constamment tous les autres en pareille rencontre. Les dernières maisons de Laurière, au sud, touchent le coteau de l'autre côté de la rivière et, au milieu

(1) A la suite de cette visite de la Commission et du rapport auquel cette excursion donna lieu, la Société départementale décerna : 1^o une médaille de vermeil à la famille de M. le baron de Malet de Sorges ; 2^o une médaille d'argent grand module à la famille de M. Dupuy, anc. trésor. de l'association ; 3^o une médaille d'argent et 150 fr. à M. Pradel, aux Dugassoux ; 4^o une médaille d'argent et 100 fr. à M. Daniel, des Brugères ; 5^o une médaille d'argent et 100 francs à M. Chaminade, du Chatenet. Cinq autres primes consistant en médailles d'argent, jointes à de petites sommes, par ordre décroissant, ont également été distribuées, après audition du même rapport, à autant d'autres trufficulteurs de la commune de Sorges, trouvés méritants aussi.

d'elles, le chemin de grande communication de Périgueux à Cubjac, maintenant un peu moins fréquenté qu'auparavant, les voitures ayant pris l'habitude de suivre une autre ligne, par le Change, escaladé des pentes très longues en traversant de grands bois châtaigniers parsemés de trous d'où l'on a extrait, et l'on extrait encore, du minerai de fer excellent par un procédé des plus simples. Lorsque l'on remarque des traces de filons à fleur de terre, chose fréquente dans ces hauteurs et dans un fort grand nombre d'autres en Périgord, on creuse la terre en forme de puits et l'on enlève les produits à la pelle d'abord, puis au moyen d'un treuil et d'une bêche jusqu'à ce que l'amas ne paraisse plus assez abondant pour mériter qu'on s'en occupe davantage. On abandonne alors l'excavation désormais inutile et l'on va en ouvrir une autre à quelques mètres plus loin. L'on voit que rien n'est plus primitif. Aussi le terrain, avec les grands arbres qui l'ombragent, présente-t-il l'aspect flatteur qu'offre un visage barbu criblé de toutes parts par la petite-vérole. Ces poches nombreuses et qu'on néglige de fermer, après en avoir profité, sont des bourses pleines de monnaie que la Providence a jetées là. Elles ont enrichi plus d'un industriel et valu l'aisance à de nombreux travailleurs. Les belles théories commerciales de 1860 ont à peu près tari cette source de revenus, jadis importante.

Laisant deux ou trois charrettes de rouliers s'engager dans les méandres du chemin qui monte à travers les futaiés et les taillis et, au sommet des hauteurs, permet au voyageur de jouir d'un vaste point de vue, nous poursuivons notre course à travers la plaine qui ne tarde pas à reprendre un caractère riche et gai, et à nous laisser apercevoir, dans une situation charmante, le très remarquable château des Bories, parfaitement restauré et entretenu par les soins intelligents et constants de son propriétaire, M. le marquis de Saint-Astier. C'est un édifice imposant, aux murs épais, orné de tours avec donjon et datant du bon temps de la Renaissance. Il a été construit

vers 1480 par des ouvriers italiens sous la direction d'un architecte habile dont malheureusement le nom n'est pas venu jusqu'à nous et qui a, dans la construction de la cuisine et de l'escalier surtout, accompli véritablement une œuvre maîtresse. Il est impossible, en effet, de mieux vaincre les difficultés qu'offre l'établissement de voûtes surbaissées. L'escalier est orné de nombreuses sculptures dignes d'intérêt, représentant des feuilles de chardon, des salamandres et des cordelières de veuves. Les créneaux de la tour carrée sont aussi d'un travail élégant. Chef-lieu d'une vaste terre dépendant de la Chatellenie d'Auberoche et appartenant à la maison d'Albret, cette forteresse eut à subir plusieurs attaques pendant les guerres de Religion, ses seigneurs ayant embrassé la cause du protestantisme. En 1652, les régiments de Condé et de Montmorency, soutenus par d'autres troupes, incendièrent les métairies qui en dépendaient et s'emparèrent de la place après un feu très vif d'artillerie. Aujourd'hui c'est un manoir ceint de verdure et qui a renoncé à toute velléité guerrière. Sa position dans la vallée, dominée par des hauteurs voisines, le rendrait d'ailleurs impossible à défendre sérieusement. Il est entouré de garennes, à deux pas de l'Isle, et, tout à côté, sort de terre une source énorme, l'une des plus belles du canton. Un joli moulin à 4 paires de meules, plusieurs colonages, en bon pays fertile, et une vaste forêt en dépendent. Sur les coteaux tout proche on rencontre les vestiges d'une antique construction appelée par les gens du pays château des Mothes. On présume que c'était une tour d'observation, car de cet endroit le regard embrasse un immense panorama. Dans les bois des Bories sont encore des retranchements qui datent, à ce que l'on assure, du temps de la domination anglaise. De l'autre côté de la route, à distance, se trouve, sur un tertre nommé le Roi des Chauzes, un amoncellement de pierres dont quelques-unes figurent une espèce de siège et que surmonte une sorte de pyramide.

Des explorateurs voient dans cet amas et cette disposition un simple jeu de la nature ; d'autres croient y reconnaître un autel druidique. C'est l'opinion de M. le marquis de Saint-Astier ; et je me rangerais volontiers de son avis. On a découvert, tout à côté, des silos, au milieu d'une enceinte encore apparente, puis un souterrain sans issue, avec marches taillées, rempli de cendres, de terre et de débris de poterie. On y voit des niches et des marques de rainures ayant porté des chevrons ; une sorte de tuyau de cheminée cachée. Tout cela semblerait être les restes d'un ermitage. Enfin, à peu de distance, s'aligne une série de petits trous peu profonds communiquant entre eux par des rigoles suivant la pente du terrain et qui peuvent, à la rigueur, avoir été destinés à recueillir les eaux descendant des cimes après les orages. Toute cette installation, jointe à un puisard touchant l'excavation principale, donne lieu de penser que l'on est en présence d'une cachette où a vécu retirée, loin des regards, soit une famille, soit une personne seule. A-t-elle abrité le prêtre payen chargé de la garde du Roi des Chauzes, un indigène cherchant à échapper aux vainqueurs lors de la conquête romaine, ou bien un anachorète des temps de la primitive Eglise, ou enfin aurait-elle simplement servi de refuge à un malheureux fuyant la mort pendant le moyen-âge ? Peut-être était-ce la retraite d'un lépreux ; peut-être a-t-on voulu construire au-dessus une habitation ordinaire, ce que porteraient à supposer les moëllons qu'on a retirés des déblais et qui ont l'apparence d'avoir servi. Ne serait-on pas en présence d'un repaire creusé, utilisé du moins, et complété par quelque détrousseur hardi profitant de l'effroi superstitieux qu'inspirait le trône du Roi des Chauzes et l'augmentant en mettant au compte de ce fantôme régnant sur des spectres, ses exploits terribles et lucratifs ? Cela serait possible, et ainsi s'expliquerait parfaitement le soin avec lequel, après la mort, sans doute violente, de ce tyran de la montagne, on aurait comblé cette caverne pour

la rendre inaccessible à un second personnage de la même espèce. Voyons ! si j'avouais tout simplement que, comme tout le monde, je ne sais rien sur l'origine et la destination de cette excavation, ce serait plus court et cela vaudrait mieux, n'est-ce pas ? Eh bien ! c'est fait.

Auprès d'un village voisin l'on voit un ancien cimetière où il existe un grand nombre de tombes en pierres énormes. Il est de tradition qu'on enterrait encore en cet endroit au temps de la peste noire.

Un vallon sans eau sépare des pentes arides de Borie-Belet et des Chauzes le château de Lammary, ancienne propriété de la maison de Pompadour-Laurière, puis des Beaupoil de Saint-Aulaire et des du Lau d'Allemans. Il a été reconstruit plusieurs fois. Sa fondation remonterait à l'année 1200. En 1820 il fut acquis par M. le comte de Barde, alors receveur-général à Périgueux, qui lui fit subir une métamorphose considérable, continuée par son fils, qui le possède aujourd'hui. Ses dépendances s'étendaient sur 850 hectares, réduits à 600 maintenant par diverses ventes. Sur cette superficie la moitié se trouve occupée par des terres arables, des vignes, des pâtis et des bruyères. Le reste est en bois, dont 200 hectares d'un seul tenant. Ces taillis sont aménagés en dix-huit coupes et rapportent en moyenne de 10 à 12,000 francs par an. M. de Barde père a fait grandement progresser l'agriculture autour de lui. Il avait institué pour ses métayers une sorte de concours, foyer d'où jaillissait la plus heureuse émulation. Son fils s'occupe beaucoup de sa terre. Il s'était d'abord adonné de tout cœur à la sériciculture et avait planté plus de 30,000 mûriers, mais ne pouvant diriger lui-même sa magnanerie et ne trouvant personne pour le remplacer utilement, il a sacrifié tous ces arbres, ce que je ne puis m'empêcher de déplorer, tout en accordant des circonstances atténuantes à cette mesure radicale, et il s'est tourné vers la viticulture. En 1869, il n'avait que 8 à 10

barriques de vin pour sa part ; en 1878 il en recevait déjà 80, mais voilà que le phylloxera s'est introduit dans ses belles vignes, qui auraient dû lui fournir, à partir de l'année prochaine, plus de 400 hectolitres, et les détruit à plaisir. Les mûriers sont vengés ! On les a fait disparaître à cause de la maladie des vers à soie, la maladie tue les cepes qui leur ont succédé. Nous allons de fléaux en fléaux. Triste position ! Du reste les améliorations se poursuivent, et ce n'est pas avec un homme tel que M. le comte Henri de Barde qu'elles s'arrêteront.

Lammary, comme les Chauzes, fait partie de la section montagneuse de la commune d'Antonne, section qui s'étend entre les deux routes de Paris, ancienne et nouvelle, et qui possède une partie du village des Piles, situé près des fameuses carrières de ce nom, célèbres par les curiosités que renferment les dépôts de pierre de taille tendre dont elles sont formées. On emploie sur ce territoire la herse Valcour et des araires perfectionnés, mais peu de charrues. Les terres y sont de nature argilo-calcaire assez difficiles à travailler, craignant, tour à tour, trop l'humidité et la sécheresse. Le froment qu'on y recueille est de bonne qualité, mais ne dépasse pas en moyenne 10 hectolitres à l'hectare ; le maïs y va à 20 ou 25 sacs en épi, les pommes de terre à 50 ou 60, également à l'hectare. On y compte peu de prairies naturelles, dont le foin, parfait du reste, rend de 15 à 20 quintaux métriques à l'hectare, poids qui s'élève à superficie égale à 20 ou 25 quintaux métriques pour le sainfoin, à 30 ou 40 pour la luzerne, à 15 ou 20 pour le farouch, autrement dit trèfle incarnat. La betterave réussit bien. Son produit monte à 90 ou 100 quintaux métriques, tandis que le tabac, peu répandu, rapporte de 1,300 à 1,400 francs à l'hectare. Les vins y sont bons lorsque le raisin est bien mûr et qu'on donne à la vendange les soins convenables. Les veaux laissent à peu près 100 fr. de profit par tête et par an, les porcs de 100 à 120 fr., les moutons de 7 à 8 francs. Pro-

fitant de l'exemple de leurs voisins de Sorges, les cultivateurs de ce plateau se livrent depuis quelque temps de plus en plus à la production truffière et y réussissent bien.

La plaine, où se trouvent les Bories, est, d'autre part, de nature argilo-siliceuse; les terres y sont très-bonnes. Leur rendement par hectare peut être évalué comme suit : froment, de 18 à 20 hectolitres; betteraves, 300 quintaux-métriques; tabac, très-cultivé, de 1,600 à 1,700 fr. Il y a peu de jardinage, de nombreuses prairies naturelles à foin assez bon, foule de prairies artificielles. Les charrues Dombasle, les herses de tout modèle, les batteuses y sont régulièrement et généralement employées. Espérons qu'il en sera bientôt de même des faucheuses et des moissonneuses. Un peu après les Bories, le terrain s'élève auprès d'une jolie petite fontaine et la vallée s'élargit considérablement en devenant meilleure encore, de sorte que le rendement moyen du froment dans toute la commune d'Antonne, montagne et plat pays compris, est d'au moins 16 à 18 hectolitres à l'hectare et celui du maïs en proportion. On engraisse parfaitement dans la vallée et l'on tire beaucoup de profit de cette opération.

Avant le petit ressaut de sol, dont je viens de parler, un large chemin de grande communication, celui de Thiviers à Saint-Pierre, court droit à travers les terres cultivées en partant de la route, coupe la plaine en deux, franchit la rivière sur un pont de construction assez récente et, continuant à se prolonger en ligne directe, forme comme la véritable avenue d'un grand édifice, situé à mi-côte sur une colline située à la gauche de la rivière. C'est un long corps de logis présentant une façade étendue, rehaussée au milieu par une sorte de dôme, et précédé d'une belle terrasse. Sur son flanc droit un modeste village égrène ses humbles maisons sur le versant du coteau et jusque dans les bois. C'est le chef-lieu de la commune d'Escoire, composée d'un large massif montagneux, avec un rebord de plaines au-

tour duquel tournent l'Isle et l'Auvézère. Ces cours d'eau, à la hauteur des Gaunies, sont tellement rapprochés l'un de l'autre, qu'ils ne sont séparés que par une arête peu épaisse; du haut de laquelle on les voit tous deux à ses pieds, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. C'est à croire qu'ils vont se réunir; ils en ont bien envie. Mais l'Isle n'ose pas. Toute honteuse d'avoir ostensiblement marché à la rencontre de son fiancé, elle est retournée brusquement vers l'occident jusqu'aux Bories, tandis que son futur, désespéré, s'est dirigé vers l'orient. Entre eux, les tertres ravis, profitant de leur éloignement imprévu, se sont épanouis, se groupant en forme de tête de masse d'armes légèrement usée et laissant les deux amoureux s'égarer au-dessous de leurs cimes dans de larges et fertiles dépressions de terrains, où ils ne boudront pas longtemps l'un contre l'autre. En effet, l'Auvézère remonte bientôt vers sa bien-aimée, bordé de fraîches rives; et l'Isle, de son côté, comprenant qu'une reine doit donner du courage au *prince-consort*, que le rang de celle qu'il doit épouser intimide, prend le parti de faire la moitié du chemin. Tous les deux se rencontrent entre Bassillac, Antonne et Escoire, au milieu de magnifiques prairies, de sols excellents, en présence de témoins dignes d'assister à un pareil hyménée qui se conclut dans un cirque admirable. Escoire, boisé sur la plus grande partie de son étendue, dépouillé sur plusieurs pentes, a, dans la plaine, de grands champs au sol fécond, et la propriété considérable qui porte son nom, a longtemps joui d'une réputation agricole étendue. Il y a plus d'un demi-siècle qu'elle était déjà renommée pour sa grande production de bétail gras, dont il sortait de ses étables, chaque année, de nombreuses et superbes têtes pour Bordeaux et Paris, bien que les communications fussent alors relativement difficiles et les transports très-longs. Je me souviens qu'en 1835 on acheta dans ses bouvieries, entre autres animaux exceptionnels, deux bœufs payés, si j'ai bonne mémoire,

3,000 francs et qui pesaient ensemble 2,900 kilogrammes. Le plus fort, du poids de 1,500 kilogrammes, fut exposé pendant une dizaine de jours à Périgueux avant d'être acheminé vers Poissy, et l'on payait un petit droit pour être admis à pénétrer près de ce colosse. Dans ce temps la science de l'engraisneur était pourtant loin d'être perfectionnée comme elle l'est aujourd'hui, les prairies artificielles et les racines fourragères loin; bien plus loin encore, d'être répandues comme elles le sont maintenant. Mais le propriétaire était un riche financier qui tenait à l'agriculture et pouvait faire aisément les dépenses nécessaires pour réussir. Lui mort, Escoire fut vendu. L'acquéreur fut un colon de l'île Bourbon, qui sembla vers cette époque, destinée à nous fournir, par l'exemple de l'échec de ses enfants en Périgord, la preuve palpable que si l'on ne doit pas s'attarder dans la voie de la routine, il ne faut pas non plus se précipiter en avant à l'aveugle, croyant aller droit à la fortune, tandis qu'un bandeau sur les yeux on court à la ruine. Nous vîmes se passer à Escoire ce qui s'est produit également à Plancheix, comme je l'ai déjà raconté; ce furent mêmes imprudences et mêmes résultats. M. de Mahy, dans notre lointaine possession africaine, avait cultivé la canne à sucre, il voulut en France cultiver en grand la plante saccharifère de nos départements du Nord; seulement il ne lui demanda d'abord que de l'alcool. Il défricha des prairies placées sur le bord des rivières et qui protégeaient des terres qui, privées de gazon et profondément remuées, furent entraînées en partie; il sema des betteraves en quantité telle que leur bonne tenue pendant leur croissance devint impossible, faute d'une main-d'œuvre suffisante; il fallut recourir à des détachements de troupes de la garnison de Périgueux, payés fort cher et qui faisaient peu de besogne en proportion des besoins du sarclage. Un grand établissement de distillerie avait été construit à la hâte, mais sans précautions suffisantes, et un beau matin il

s'écroula ; force fut de le relever à grands frais. Les ventes étaient lentes, les dépenses considérables. On acquit foule d'instruments perfectionnés, on éleva des étables, on eut du bétail des meilleures espèces, un clapier immense où les loges des lapins, placées en files les unes au-dessus des autres, semblaient les alvéoles d'un gâteau de ruche à miel, une basse-cour montée dans les conditions les meilleures et les plus coûteuses. On arracha les châtaigniers avec ardeur des terrains qu'il aurait fallu maintenir couverts d'arbres ; pour tout cela on recourut à des mises dehors sans proportion avec les ressources disponibles. On avait emprunté ; les intérêts dépassaient les revenus. Quelques années après on se vit obligé d'abandonner l'entreprise. Et cependant on n'avait poursuivi qu'un but utile et désirable, mais on n'avait pas su se résoudre à chercher à l'atteindre peu à peu. L'arbre du progrès veut être planté jeune et croître au fur et à mesure de la richesse du sol dans lequel on le place. Ce n'est qu'à cette condition, lentement, qu'il se fortifie, s'étend et que ses robustes bras couvrent de leur ombre fécondante le sol enrichi par elle. L'ouragan suscité par l'imprudence a dispersé dans toutes les directions la famille venue de loin habiter nos parages et qui comptait s'enrichir en nous donnant de salutaires exemples. Elle en a fourni, mais, hélas ! d'une tout autre manière qu'elle ne le supposait. Le nom de M. de Mahy retentit encore de temps à autre dans nos campagnes, où il est accueilli par les regrets des amis du travail, par les sourires du scepticisme. Il y est apporté par les échos de la tribune législative où le fils du novateur malheureux siège au côté gauche de la Chambre, tandis qu'une de ses sœurs est mariée à l'héritier d'un grand nom de l'Empire, à M. Mortier de Trévisé, et que l'autre a épousé son cousin, M. de Kervéguen, riche colon, légitimiste déterminé. Leur second frère est mort jeune encore. Peut-être s'il eût vécu aurions-nous vu voguer vers une autre étoile po-

litique ce dernier rejeton d'une famille sympathique. Tels sont les remous causés souvent dans les familles par le flot de nos révolutions continuelles et qui porte à des pôles opposés ceux qui eurent le même berceau, se sont élevés autour du même foyer, sous une même égide et sous un même drapeau. Tout se disperse, s'émiette et se combat en France, où l'union serait si nécessaire pour le salut et la grandeur du pays !

Nous voyons encore Escoire du haut du pallier qui partage la plaine en deux parties dans la vallée et que l'on atteint en montant une rampe aussi courte que roide, après laquelle commence une véritable rue de maisons, dont plusieurs élégantes, fragment du noyau d'Antonne, dont on aperçoit, sur la gauche, à quelque distance, près de la rivière, le reste, auprès de son église, remarquable par son clocher de pierre bâti nouvellement et qui semble attendre qu'on reconstruise d'une manière digne de lui, le petit temple qu'il touche et domine en faisant ressortir sa faiblesse comme monument. M. Georges Montagut possède, non loin de là, dans la même direction, une maison de campagne dont il a orné les abords de superbes arbres d'agrément. A Trigonant, qui dépend aujourd'hui d'Antonne, mais fut autrefois une paroisse séparée et dont l'ancienne église est ruinée, habite un autre praticien habile, M. Dupuy. Ce village donne son nom à un joli château qui s'élève à l'extrémité de la commune sur le revers d'un contrefort de la montagne, dominant un riche territoire. M. Juge, son propriétaire, est aussi homme intelligent en culture, sage, perspicace et prudent (1). Le castel, qui date

(1) Les dépendances d'Antonne et Trigonant réunies sous une seule mairie, couvrent près de 2,100 hectares, ainsi divisés : terres labourables ou cultivées, 830 hect. ; prairies naturelles, 150 ; terrains plantés, 478 ; bois, 395 ; landes, bruyères et pâtis, 180 ; propriétés bâties, 12 ; terrains non imposables, 55. Cet espace est parcouru par la route nationale de

de la Renaissance, est situé dans une position délicieuse, d'où l'on aime à contempler le bassin magnifique formé par la jonction des deux grandes lignes parcourues jusque-là par l'Isle et l'Auvézère. Il voit à ses pieds la première, aux flots de laquelle l'autre a mêlé les siens, se repliant vers lui des limites de l'horizon, descendre en coupant avec orgueil la plaine opulente et venir battre la base de la falaise avant de mettre en mouvement les moulins de Chariéras, d'où, tombant avec bruit d'une large et longue écluse, elle fuit de nouveau vers l'orient et va heurter les hauteurs de Goudeau qui, de sa plate-forme majestueuse, supportée par des rochers, la regarde s'éloigner et regagner le sud-ouest. L'Isle s'épanche avec satisfaction ; elle est heureuse, elle est fière ; elle se sent plus forte, maintenant qu'elle ne fait plus qu'un avec celui qui la sollicitait, depuis si

Paris à Barèges, par les chemins de grande communication de Thiviers à Saint-Pierre-de-Chignac, et de Périgueux à Hautefort ; enfin bordé vers l'ouest par le chemin d'intérêt commun de Périgueux à Sorges. Il est en outre coupé par de nombreuses lignes vicinales, bien arrosé dans sa partie orientale où l'on trouve, outre l'Isle, plusieurs belles fontaines, dont une à température presque invariable et que l'on a dit, à tort, être minérale. D'après M. de Mourcin, Antonne signifie la Fontaine couverte et, en effet, la source qui est près de l'église sortait sous le tertier qui borde le chemin au nord-est, vis-à-vis son bassin actuel. Les évêques de Périgueux possédaient, dans la paroisse, le fief de la Brochanssie, où se trouve un puits de cent mètres de profondeur. Antonne a deux foires très-importantes chaque année.

Bien partagée comme elle l'est, sur une grande partie de son territoire, cette commune n'a pourtant qu'une faible population spécifique, 908 habitants sur 21 kilomètres carrés, soit un peu plus de 43 par kilomètre. Elle comptait 1,010 âmes il y a quinze ans et en a perdu par conséquent 102 dans ce laps de temps. Cette fâcheuse désertion tient à l'attraction exercée par la ville et les ateliers des chemins de fer, ainsi qu'à diverses autres causes. Espérons que la canalisation de la rivière et l'immanquable construction d'un rail-way avant peu, feront plus que ramener le nombre d'habitants à ce qu'il était auparavant.

longtemps, de permettre que ses destinées fussent enfin confondues avec les siennes. Elle ne redoute plus l'échec, l'humiliation, l'abandon ; elle a confiance en l'avenir. *Væ soli !* Malheur à qui reste seul ! Elle ne craindra pas désormais les effets de cet anathème. Oh ! quand on marche, s'appuyant sur un bras aimé ; quand on sent un autre cœur battre à l'unisson du sien ; quand on peut, à une autre âme, devenue la vôtre aussi, dévoiler ses espérances, ses craintes, ses joies, ses douleurs ; quand on est heureux ensemble, qu'on pleure ensemble, combien on se sent ferme et rassuré ! Combien alors la vie a de douceur, même dans les plus rudes, les plus amères épreuves ! J'en sais quelque chose ! — *Væ soli !* Malheur à celui qui s'avance solitaire dans les âpres sentiers de l'existence ! S'il lui arrive quelque bonheur, qui s'en félicitera sérieusement avec lui ? S'il éprouve quelque infortune, qui lui viendra cordialement en aide ? S'il souffre, qui le soulagera avec dévouement ? Quand sa dernière heure sonnera, qui lui rendra facile et moins douloureuse, par d'affectueuses paroles, par des soins pieux, le passage redoutable et redouté ? — *Væ soli !* Malheur à celui qui se retire en lui-même, dévoré d'ennui, de dégoût, désœuvré, sans secours, sans amis. A celui qui s'isole, à moins que ce ne soit par vertu, pour suivre une vocation sublime, par appel particulier d'en haut. *Væ soli !* Malheur à celui qui, par égoïsme, éteint en son âme l'amour des siens et de la patrie, qui ne supplée pas à la privation de la famille, en s'en créant une par les malheureux dont il secourt l'infortune ; à celui qui refuse de marcher à l'ombre et sous la loi du devoir ! Vous ne serez plus seule, ô ma belle rivière ! Vous n'avez fait encore que du bien ; vous en ferez maintenant davantage. Aussi chacun vous admire. « Voyez comme elle a grandi, comme elle est majestueuse, cette Isle sortie si petite de sa source à l'ombre de nos châtaigniers ! » disent deux bons campagnards des environs de Ladignac, qui la contemplant avec amour par la portière et qui croient aperce-

voir maintenant en elle la dominatrice des eaux fluviales. Ils la suivent du regard, se retournant, et nous la montrant avec orgueil. Je souris de leur satisfaction intime et je la partage. Je l'aime, en effet, profondément. Elle m'a vu naître, elle me verra mourir, et son murmure que j'écoute avec bonheur chaque fois qu'il frappe mon oreille, m'est plus cher que la plus charmante des harmonies, car il me parle des miens, de ceux que je pleure, de ceux sur qui se concentrent mes affections et que je revois en idée sur ses bords, où je voudrais vivre toujours au milieu d'eux. Je me propose donc, pour récompenser mes deux voisins, de les faire jouir encore de son aspect dès que nous allons être arrivés à la hauteur de Rodat, de leur mettre sous les yeux les beautés des environs de Périgueux, puis de la *grand'ville*, et de savourer leur enthousiasme à l'apparition de la masse imposante et des dômes du colossal Saint-Front, s'élevant audessus de la masse liquide hérissée de mâts qui leur paraîtront être ceux de vaisseaux de haut bord. Mais, ô déception ! je ne me suis pas aperçu, tant mon attention était absorbée par ce qui se déroulait d'intéressant devant nous, que le jour a baissé rapidement. Le soleil a déjà disparu. Le crépuscule, qui seul règne à présent, approche de son terme. Il va l'atteindre ; il le touche au moment même où nous arrivons auprès de Trélissac, et, comme la plupart de nos espérances, pâlit, tombe et s'éteint.

8 novembre 1878.
